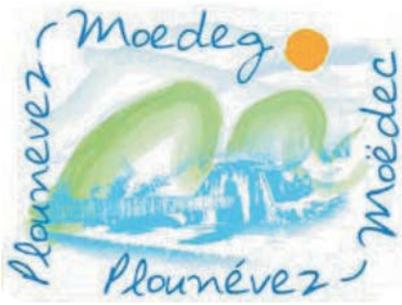


PLOUNÉVEZ-MOËDEC

DÉCEMBRE 2017



Bulletin Municipal

UNE COMMUNE FESTIVE :
DES ASSO. EN ACTION

N° 27



LES KORRIGANS



FÊTE DE S^TE JEUNE



KERAMANAC'H



COMITÉ DES FÊTES

／ SOMMAIRE ／

ÉTAT CIVIL	page 2	ASSOCIATIONS	pages 15 - 22
ÉDITO	page 3	VIE SCOLAIRE	pages 23 - 28
BUDGET	pages 4 - 6	VIE ÉCONOMIQUE	pages 29 - 37
ACTUALITÉS	pages 7 - 11	PATRIMOINE & NATURE	pages 38 - 40
ACTIONS SOCIALES	pages 12 - 14	INFOS PRATIQUES	pages 41 - 47

／ ETAT CIVIL ／

NAISSANCES

- ▶ **QUERREC Elya**
1 Rumelo - 26 décembre 2016
- ▶ **PRIGENT Mathéo**
11 bis Route de Brest - 22 décembre 2016
- ▶ **LE GALL Théo, Emile, Jean-Claude**
16 Kerdanet - 12 février 2017
- ▶ **JACOTOT HENRY Dylan, Henri, Yves**
3 Rue de Bel Air - 12 mars 2017
- ▶ **PANIZZA KONTAUTAS Eon**
3 Rue des Frères Vallée - 21 avril 2017
- ▶ **CHAIGNON Ayden**
5 Coat Guegan - 16 mai 2017
- ▶ **GUERIN Emmy, Maëllan**
Kerbelangern - 24 mai 2017
- ▶ **KERLOUET Antoine**
3 Kervern - 16 juin 2017
- ▶ **LE DAVAY Katell, Perrine, Rozenn**
Lann ar Bez - 23 juillet 2017
- ▶ **ROY HOE Ylanzo, Alain, Thierry, Marcel**
13 rue Edouard Prigent - 04 août 2017
- ▶ **PRIGENT Mathis Louis**
13 Coat Guegan - 18 août 2017
- ▶ **LE TOULLEC Enzo**
8 Traou Ar Menez - 13 novembre 2017
- ▶ **PISKOV Alexandre**
2 Le Penquer - 25 novembre 2017

MARIAGES

- ▶ **BESANCENEZ Christophe Antoine Albert & SALAÜN Sylvie** - 24 juin 2017

DÉCÈS - Actes

- ▶ **LASBLEÏ Roger Marie**
Louargat - 24 juillet 2016
- ▶ **LE GUEN Germaine Marie**
Kermorc'h - 03 février 2017
- ▶ **TOUBOULIC Paul**
17 rue Georges Voisin - 21 février 2017
- ▶ **PERON Adolphe Marie**
34 rue Bel Air - 31 mars 2017
- ▶ **DUPRAT Michelle Marie Cécile née BARBAUD**
18 Tossen Langanen - 13 novembre 2017

DÉCÈS - Transcriptions

- ▶ **LAMOULLER Gilbert Yves**
9 rue des Ajoncs - 12 décembre 2016
- ▶ **TREDAN Henriette Marie née LE COSQUER**
3 Kerpont - 18 décembre 2016
- ▶ **L'ESCOPI Armand Joseph**
20 Rue Alexis le Cuziat - 05 janvier 2017
- ▶ **LAMOULLER Jean, Jérôme**
Coat Picard - 30 janvier 2017
- ▶ **DROIT Laurence née AUFFRET**
6 Tossen Langanen - 01 février 2017
- ▶ **BUZULIER Marie-Thérèse née GARANDEL**
Kermahiou - 03 février 2017
- ▶ **LE QUERE Jean**
Kermorc'h - 17 février 2017
- ▶ **GUEGAN Marie née LAMOULLER**
13 Kereven - 09 mars 2017
- ▶ **EVEN Gérard Marie Raphaël**
3 les Quarte Vents - 01 juin 2017
- ▶ **MORCELL Aimé**
2 la Vielle Côte - 28 juin 2017
- ▶ **LE HIGUINEN Jean Marie**
Goas Lin - 14 Juillet 2017
- ▶ **SCOLAN Christian Ernest Marie**
Beg Ar C'hra - 16 aout 2017
- ▶ **CHEZE Suzanne Pierrette Paulette née HERMANN**
35 rue Jean Baptiste Le Corre - 28 août 2017
- ▶ **BLÉJEAN Jean-Jacques**
10 Kerbelanger - 11 octobre 2017
- ▶ **LE CANN Marie Thérèse née LE LIRZIN**
9 rue Bel Air - 3 décembre 2017



LES VŒUX DU MAIRE



VOICI DE NOUVEAU PLOUNÉVEZ EN PLEINS TRAVAUX !

- ▶ Les quatre logements locatifs de la maison Gouiffès sont en cours d'achèvement ainsi que le local à usage d'activités qui va accueillir le cabinet infirmier.
- ▶ L'aménagement du bourg a enfin débuté avec le remplacement des canalisations d'eau potable et la réfection du réseau des eaux pluviales. L'aménagement paysager sera réalisé courant 2018.
- ▶ Le lotissement de Porz an Park est opérationnel. Plusieurs lots sont d'ores et déjà réservés, vu le prix attractif fixé à 10.00 € TTC le m².
- ▶ Le projet éolien suit son cours, mené par la société Nordex. Après de longues discussions avec LTC, la commune de Plounévez-Moëdec, tout comme Plougras et Loguivy-Plougras, se verront reverser une partie des impôts communautaires. Plounévez-Moëdec percevra annuellement la somme de 10 000 €. Je comprends l'opposition de certains riverains mais je tiens à préciser que ce projet fait l'objet d'une décision préfectorale et autant défendre le maximum de gains supplémentaires pour la commune.
- ▶ Le village de Guenabarguet sera en priorité desservi par la fibre optique.
- ▶ Autour de Keramanac'h, l'effacement des réseaux basse tension, éclairage public et téléphone sera pris en charge par la société Nordex, pour un montant de 75 000.00 €. Part qui restait normalement à la charge de la commune. Le projet total s'élève à 145 200.00 €.
- ▶ L'étude de faisabilité du projet « piscine » est en cours. Nous serons fixés quant aux possibilités de la commune début 2018. Ce projet, s'il voit le jour, ne sera concrétisé que dans quelques années.

▶ D'importants travaux sont également programmés sur l'Eglise paroissiale et sur le placître, travaux qui seront réalisés courant 2018 et 2019.

Bon travail et bonne année 2018 !

Setu ma zo labourioù bras e PLOUNÉVEZ adarre !



- ▶ Er mareoù-mañ e vezer oc'h echuiñ kempenn ar pevar lojeiz da feurmiñ e ti Gwifex hag ivez al lojeiz labour lec'h ma vo staliet ar gabined klañvdiourien.
- ▶ Krog eo al labourioù a-benn ar fin evit kempenn ar bourk : cheñch ar c'hanioù evit an dour mat d'evañ hag adingalañ re an dour-glav. E-kerzh 2018 e vo graet war-dro fitchañ al lec'h gant plant ha kement zo.
- ▶ Prest eo lodennaoueg Porzh ar Park. Lakaet zo delc'hen meur a lodenn dija, pa 'c'h eo izel a-walc'h ar priz a sav da 10.00 € PTB ar m².
- ▶ Delc'hen a ra an traoù da vont war-raok evit ar rodoù-avel gant ar stal Nordex. Marc'hataet zo bet e-pad pell gant Lannuon-Treger Kumuniezh, diwar se e vo roet ul lodenn eus taos ar gumuniezh da gumun Plounévez-Moëdec hag ivez da re Plougras ha Loguivy-Plougras. Roet e vo 10 000 € bep bloaz da Plounévez. Kompren a ran ec'h afe darn eus an dud a zo o chom en trowardroioù da sevel enep an afer, met fellout a ra din reiñ da c'hoût eo bet divizet an traoù gant ar Prefed ha, kement hag ober, koulz eo dimp klask rastellat ar muiañ a arc'hant evit ar gumun.
- ▶ Degaset e vo ar wienn optikel betek Gwenambarged da gentañ.
- ▶ En-dro da Gervenec'h eo gant ar stal Nordex e vo kemeret e karg ar frejoù evit koach roueda-doù an tredanvarr izel, ar sklêrijennañ publik hag ar pellgomz, ar pezh a savo da 75 000 €, da lavaret eo al lodenn a oa da vezañ paeet gant ar gumun. 145 200 € e koust al labourioù etre tout.
- ▶ Emaomp o studiañ penaos e c'hallfomp sevel ur poull-neuial. Gouvezet e vo da vat e penn kentañ 2018 petra e vo kap ar gumun d'ober. Ma vez graet un dra bennak ne vo ket a-raok un toullad bloavezhioù ac'hann.
- ▶ Labourioù bras zo da vezañ graet ivez war an iliz-parroz ha war ar blasenn, ar pezh a vo kaset da benn e 2018 ha 2019.

Labourit mat ha bloavezh mat deoc'h e 2018

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION INVESTISSEMENT



DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2016	Budget prévisionnel 2017
117	Bibliothèque	528,00 €	2 000,00 €
120	Acquisition de matériel	14 003,42 €	20 000,00 €
125	Église	14 061,76 €	50 000,00 €
126	Mairie	2 641,25 €	20 000,00 €
132	Logements communaux	917,95 €	10 000,00 €
145	Cimetière communal		20 000,00 €
146	Salle Omnisport	9 505,40 €	
149	Matériel de transport	10 200,00 €	4 800,00 €
153	Groupe Scolaire	20 489,56 €	20 000,00 €
160	Salles communales	25 414,25 €	50 000,00 €
181	Chapelle Sainte Jeune		3 145,58,00 €
184	Éclairage public	1 981,20 €	50 000,00 €
191	Restaurant scolaire	6 227,78 €	
2015	Programme voirie 2015	127 905,79 €	
2016	Programme voirie 2016	179 879,88 €	37 399,20 €
2017	Programme voirie 2017		49 000,00 €
202	Aménagement du centre bourg	6 425,76 €	714 765,16 €
204	Réseau chaleur bois	21 013,79 €	
206	Rénovation 3 rue de Bel Air	16 860,25 €	
207	Maison Gouiffes	33 699,23 €	466 300,77 €
209	Piscine		50 000,00 €
	Déficit antérieur reporté		59 073,57 €
	Plan de relance FCTVA	35 572,00 €	35 572,00 €
	Emprunts	23 086,54 €	27 000,00 €
	Remboursements cautions	1 887,45 €	
	Subvention déqu Coastement aux organisme publics	1 484,00 €	
	Réalisation postérieur	35 408,36 €	
	Transfert étude chaufferie		10 000,00 €
	Travaux en régie		10 000,00 €
Total		589 193,62 €	1 709 056,28 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2016	Budget prévisionnel 2017
21	Virement de la section fonctionnement		520 000,00 €
118	Chapelle de keramanac'h	5 655,10 €	
153	Groupe scolaire	2 000,00 €	2 000,00 €
2014	Programme voirie 2014	14 196,34 €	
2015	Programme voirie 2015		19 024,56 €
2016	Programme voirie 2016	3 037,22 €	11 057,77 €
204	Réseau chaleur bois	187 471,83 €	
202	Aménagement du centre bourg		128 650,00 €
206	Rénovation 3 rue de Bel Air		3 000,00 €
208	Espace multisports	25 230,00 €	
	Opérations financières		
	Fonds de compensation de la TVA	149 310,83 €	71 013,37 €
	Taxes d'aménagement	3 553,93 €	4 154,00 €
	Affectation des résultats	661 504,48 €	586 691,38 €
	Emprunts		350 000,00 €
	Frais d'études chaufferie		10 000,00 €
	Cautions logements communaux	2 464,13 €	
	Amortissements		1981,20 €
	Subvention d'équipement aux Organismes publics		1484,000 €
Total		1 054 423,86 €	1 709 056,28€

BUDGET GÉNÉRAL SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2016	Budget prévisionnel 2017
002	Déficits de fonctionnement		9597,85 €
011	Charges à caractère général	176 018,14 €	194 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	458 858,09 €	476 100,00 €
014	Atténuation de produits	9,00 €	500,00 €
023	Virement à la section d'Investissement		520 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	36 108,36 €	3 465,20 €
65	Autres charges de gestion courante	151 893,71 €	151 849,46 €
66	Charges financières	3 856,46 €	6 000,00 €
67	Charges exceptionnelles (assainissement)	110,00 €	500,00 €
Total		826 853,76 €	1 362 612,51 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2016	Budget prévisionnel 2017
013	Atténuation de charges	2 930,00 €	1 500,00 €
42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 191,38 €	10 000,00 €
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	119 348,46 €	106 367,00 €
73	Impôts et taxes	614 399,87 €	589 291,00 €
74	Dotations et participations	539 283,24 €	572 454,51 €
75	Autres produits de gestion courante	86 908,79 €	83 000,00 €
76	Produits financiers	6,83 €	
77	Produits exceptionnels (assainissement)	10 475,58 €	
Total		1 413 544,15 €	1 362 612,51 €

PROGRAMME VOIRIE

Programme voirie 2016 réalisé en 2017

Montants TTC

VC rue Mélanie Cottel / Hent Praz Coz	28 120,99 €
Voirie Hent Praz Coz	344,21 €
VC 304 de Pen Ar Wern	368,00 €
VC 302 + 303 St Ioha / Styvel	4 439,10 €
VC 703 de Goas Halec	700,20 €
Accotements RD 712	1 737,15 €
Total	35 709,65 €

Programme voirie 2017 (reste à réaliser)

Montants TTC

VC Prat Carric	6 153,03 €
VC Saint Ethurien	32 318,56 €
VC Poul Ar Ranet	27 603,22 €
Total	66 074,81 €

Programme voirie réalisé en 2017

Montants TTC

Aménagement accès propriété GOUIFFES	4 093,38 €
Aménagement lotissement Tossen Langanen	1 366,19 €
Total	5 459,57 €



| VOIRIE

RAPPEL !

Différents textes législatifs rappellent l'obligation pour les propriétaires de procéder à l'entretien des haies, notamment **le décret D. 161-24** du code rural et de la pêche maritime :

"Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'éla-



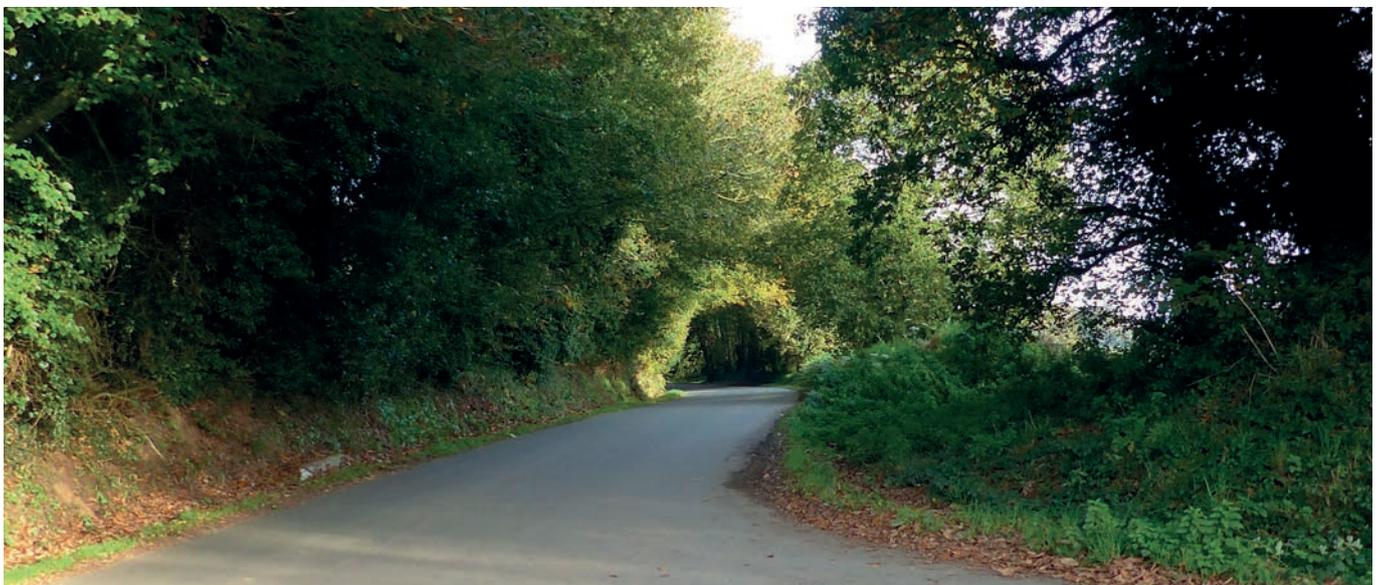
gage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat."

À SAVOIR !

Si l'entretien des arbres en bord de routes et chemins s'avère compliqué pour vous, voici deux solutions qui peuvent vous aider :

- ▶ Contacter une entreprise d'entretien du paysage ou de bûcheronnage afin de réaliser les travaux d'élagage nécessaires. Pensez avant tout aux entreprises de la Commune !
- ▶ Autre possibilité, la Mairie propose de mettre en relation les personnes en incapacité de réaliser ces travaux avec des particuliers à la recherche de bois sur pieds. En effet, les arbres gênants de certaines propriétés sont susceptibles d'être valorisé (bois à feu) par d'autres Plounévégiens qui, eux, parfois peinent à trouver ce bois.

Ainsi, que vous soyez encombré ou bien intéressé par du bois, rapprochez-vous de la Mairie ou d'un élu municipal en lui faisant part de votre demande. Nous recenserons alors l'ensemble des cas signalés et veillerons à mettre les personnes en relation. L'idée étant qu'une forme de troc puisse s'établir entre particuliers.



PROJET LOTISSEMENT



LOTISSEMENT DE PORZ AN PARK

Le lotissement est opérationnel ! Les travaux de réseaux sont achevés (eau, électricité, assainissement).

Le prix du m² est fixé à 10 € TTC par décision du conseil municipal en date du 19 janvier 2017. 10 lots de 640 à 1030 m² sont proposés. Trois lots sont d'ores et déjà réservés.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la mairie au **02 96 38 62 01**.

PROJET ÉOLIEN DE BEG AR C'HRA

UN PARC ÉOLIEN À PLOUNÉVEZ-MOËDEC

Depuis 2008, Nordex France développe un projet de 4 éoliennes sur les communes de Plounévez-Moëdec et Plounérin dont 3 sur Plounévez-Moëdec.

Ce projet qui participe aux objectifs de développement de l'énergie éolienne dans la région fixés par le Schéma Régional Eolien, va permettre de produire plus de 26 500 MWh par an soit la consommation électrique de plus de 13 000 habitants (chauffage compris). C'est ainsi près de 12 000 tonnes de CO₂/an qui seront évitées (soit l'équivalent de 3 000 voitures).

Ces années de développement ont permis de construire un projet cohérent, intégré au territoire d'accueil mais surtout respectueux de l'environnement et des personnes. Une attention toute particulière a été portée à la réduction des impacts (à travers différentes études : mesures de vent, études écologique, paysagère et acoustique). Ce parc éolien est aussi une source de développement local, une source de revenus pour le territoire et pour les citoyens désireux de partager le projet avec Nordex.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- 2018** : Enquête publique
Arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus
- 2019** : Construction et chantier
- 2020** : Fin de chantier

UN PROJET QUI GÉNÈRE UNE NOUVELLE RESSOURCE LOCALE

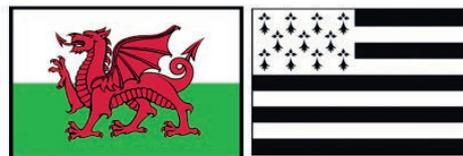
Un parc éolien génère des retombées fiscales pour les communes, la communauté de communes et le département

Ces nouvelles ressources profitent à tous les habitants de la commune, elles permettent d'investir dans de nouvelles infrastructures, d'améliorer les services municipaux, etc.

DES BÉNÉFICES PARTAGÉS

Nordex valorise la participation citoyenne en proposant des projets montés en collaboration avec les collectivités locales. Une partie du financement du futur parc éolien de Plounévez-Moëdec et Plounérin pourra s'ouvrir au financement participatif.

UN COMITÉ DE JUMELAGE UR POELGOR-GEVELLIÑ



PLOUNÉVEZ-MOËDEC ET LLANUWCHLLYN AU PAYS DE GALLES EN 2018 !



Une famille de Plounévez est allée au Pays de Galles et en Ecosse pendant 5 mois au début de cette année. Avant de partir, ils ont proposé à l'équipe municipale de trouver une commune outre-Manche afin de créer un comité de jumelage comme cela avait été évoqué durant la campagne des municipales. Un comité de jumelage c'est une ouverture sur le monde, la découverte d'une nouvelle culture et la possibilité de créer des liens d'amitié durables avec des gens d'un autre pays. L'équipe municipale a approuvé le projet. Les Plounévégiens en voyage se sont retrouvés dans le nord du Pays de Galles à côté de Bala. C'est une agréable surprise pour eux brittophones de rencontrer des gens proches d'eux malgré les distances, parlant une langue de la même famille (britannique-celtique) et connaissant la Bretagne (Lludaw en gallois). Ils ont tout de suite été intéressés par un échange. Certains connaissent déjà les festoù-noz, les crêpes et le cidre bien sûr et ont hâte de découvrir notre commune. Evidemment ils ne parlent pas bien le français pour la plupart et c'était pareil pour la famille de Plounévez et l'anglais. Étonnamment le gallois et le breton ont permis de se comprendre sur des choses simples.

Les gallois sont très heureux de se jumeler avec une commune de Bretagne aussi parce que l'an dernier le Royaume-Uni a voté le Brexit alors que le Pays de Galles du nord s'était prononcé majoritairement contre. Ils ont très peur de rester tout seuls malgré eux, refermés sur eux-mêmes sur une île trop petite. Ils voulaient rester en Europe et souhaitent garder un

lien avec les pays voisins. Un comité de jumelage leur permettra de se sentir moins exclus, leur donnera une nouvelle ouverture.

L'idée de jumelage entre nos deux communes est venue rapidement et les personnes rencontrées de Llanuwchllyn sont très motivées. C'est une commune au sud du lac de Bala, majoritairement agricole et ouvrière, des gens simples comme le sont les plounévégiens. Llanuwchllyn se situe à environ 30km de la mer d'Irlande (froide!), en pleine montagne. L'élevage principal est le mouton et on en voit des milliers de ça et là, sur les routes, dans les champs...

La commune de Llanuwchllyn organise bientôt une réunion afin de trouver des familles d'accueil pour les plounévégiens. Une quinzaine de familles des deux côtés serait très bien pour commencer cet échange. Ils sont prêts à venir nous voir au printemps et à nous accueillir dans la même période.



A nous d'en faire de même et de le montrer le sens de l'accueil breton. Ce sera l'occasion pour nous de pratiquer l'anglais et pour eux d'en faire de même avec le français. Pour les familles, cela peut aussi permettre de faire pratiquer l'anglais à leurs enfants d'une manière pratique et populaire. C'est un enrichissement pour toutes et tous.

En espérant que ce beau projet réussisse.

Contacts : mairie de Plounevez-Moëdec ou famille Bricaud/Salomon : 02 96 38 72 47



PLOUNEVES-MOEDEG HA LLANUWCHLLYN E BRO GEMBRE E 2018 !

Bet eo ur familh eus Plounevez-Moedeg e Bro-Skos hag e Bro-Gembre e-pad 5 miz d'an nevez-Hañv paset . A-raok mont kuit o devoa gwelet gant skipailh an Ti-Kêr ma vije bet didennet parroz Plounevez da grouiñ liammoù tramor o c'houzout e oa bet kaoz deus an dra-se da vare ar gabaladenn . Un abeg eo ur poellgor-gevelliñ da zigeriñ e vuhez, da zizoleiñ ur bobl hag ur sevenadur-all ha da grouiñ liammoù-mignoniezh padus gant tud deus ur vro-all. Entanet eo bet tud an Ti-Kêr ha setu en em gavet ar familh kostez Bala e hanternoz Kembre . Pebezh bam e oa evite, brezhonegerien anezhe, da gejañ gant ur bobl tost diouzhomp, ur yezh damheñvel ha bev, hag o devoa c'hoant da grouiñ liammoù gant ur barroz eus Breizh (Llidaw e Kembraeg) . Lod anezhe a anaveze Breizh dija, an dansoù, ar sonerezh, ar c'hampouez evel-just kenkoulz hag ar chistr. Galleg ne gomzont ket mat koulz lâret ha kement-all evit ar blouneveziz hag ar saozneg. Buan awalc'h eo deuet ar gaoz e brezhoneg hag e kembraeg ha moien e oa d'en em gompren evit an traoù simpl (bara, kig, pesked, al livioù, ar sifroù hag all...)

Kontant int da c'hevelliñ ouzh ur barroz eus amañ ivez rak warlene e oa bet votet ar Brexit e Breizh-Veur hag ankeniet-bras int gant se. 'Neunt ket c'hoant da chom o-unan-penn, serret warne e-barzh un enezenn re strizh evite. Hanternoz Kembre en devoa votet a bell evit chom b'an Europa ha c'hoant o deus da zerc'hel liammoù gant ar broioù amezeg.

Buan awalc'h eo deuet ar soñj eus an daou du da c'hevelliñ ha setu tud parroz Llanuwchllyn entanet-bras. Ur barroz eus Kreisteiz lenn Bala an hini eo, war-dro 700 annezad, labourerien-douar, miche-

rourien hag all. Tud ar maezioù doare tud Plounevez eo, nebell deus an aod (30 km) hag e-kreiz ar menezioù. An deñved eo al loened a vez desavet du-hont ha gwelet e vezont miliadoù ha miliadoù dioute un tamm partoud, war an hentoù, er parkeier.... Un nebeud a saout-laezh a zo ivez.

Tud Llanuwchllyn a aozo emvodoù du-hont ivez evit kavout familhoù-bod evit ar vretoned. Ur 15 bennaket a vefe trawalc'h eus an daou du da gomañs an eskemm. Prest int da zont amañ a-benn an nevez-Hañv da zont ha da reiñ bod deomp d'ar memes koulz, pe a-raok pe da c'houde. Un abeg e vo da bleustriñ ar saozneg evidomp kenkoulz ha galleg evite. Ar re a oar un nebeud a vrezhoneg a vo lakaet aes ivez met n'eo ket ret evel-just. Un dra vat a c'hall bezañ ivez evit ar familhoù gant bugale evit pleustriñ o saozneg.

Un emvod-kinnig a vo aozet e Ti-Kêr Plounevez a-benn ar sul 29 a viz Here b'an Ti-Kêr etre 8 eur noz ha 9 eur noz. Seul niverusoc'h e vefomp ha seul welloc'h e vo ar gevelliñ. Ur bannac'h a vo profet deoc'h da glozañ an abadenn. Ra vo brav hent ar vignoniezh etre tud Plounevez-Moedeg ha tud Llanuwchllyn.

Titouroù : Ti-Kêr Plounevez-Moedeg pe familh Bricaud-Salomon : 02 96 38 72 47

Poellgor-gevelliñ : comité de jumelage

Bro Gembre : Pays de Galles (Kembraeg : langue galloise, saozneg : english)

Emvod-où : réunion-s

Pleustriñ : pratiquer

| LE PORTAGE À DOMICILE

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Le CCAS de Plounévez-Moëdec propose le portage de repas à domicile.

Pour les personnes de plus de 60 ans, les personnes handicapées ainsi que les personnes victimes d'un grave aléa de la vie ne voulant ou ne pouvant plus cuisiner, le CCAS apporte des repas chauds complets tous les midis du lundi au samedi, toute l'année sauf les dimanches et jours fériés, avec possibilité de choisir les jours selon les besoins.

Les régimes alimentaires sont respectés suivant prescription médicale.

Le tarif actuel est de 9,80 € soit 6,70 € le repas et 3,10 € le transport.



La commune ayant signé une convention avec le Conseil Départemental, les personnes bénéficiant de l'APA peuvent se faire rembourser le transport suivant la proposition du plan d'aide élaboré par la commission du Conseil Départemental.

| BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de La commune de Plounévez-Moëdec signe chaque année une convention avec la banque alimentaire de Lannion.

Elle offre un accompagnement alimentaire aux ménages ou personne seule en situation précaire.

Le CCAS s'engage à payer 0.30 €/ kilo les denrées alimentaires fournies à notre commune pour l'année lors des distributions ainsi qu'une cotisation annuelle de 53 €.

Toute personne habitant la commune voulant bénéficier de l'aide alimentaire doit retirer son dossier auprès de la mairie.

Cette distribution ne peut se faire qu'après l'étude et l'acceptation des dossiers complets (avec justificatifs demandés et joints) des demandeurs par le CCAS.

Tout au long de l'année, les distributions ont lieu :
- Les vendredis tous les 15 jours, semaines paires de 11h30 à 12h15 sauf de début août à mi-septembre et entre Noël et le 1^{er} de l'an.

| LA FÊTE DES ANCIENS



LA BOOM DES ANCIENS

Chaque année au printemps, toutes les personnes de 65 ans et plus sont invitées à venir partager un repas convivial avec les membres du CCAS et le conseil municipal.

Une animation musicale accompagne ce repas et les convives peuvent chanter, raconter des histoires, danser dans une bonne ambiance.

| LE TROC

UNE FOIS PAR MOIS
LE MERCREDI

PLOUNEVÉZ MOËDEC
de 16h à 18h



Troc et Don
local situé à droite de la salle des fêtes

NOUS FAISONS APPEL A VOUS POUR DES VÊTEMENTS, DES LIVRES, DES JEUX, DE LA VAISSELLE, DU LINGE DE MAISON, DU TISSU...
A DÉPOSER EN MAIRIE OU LE JOUR DES TROC Le CCAS

BONNE AMBIANCE AU CCAS

Une fois par mois les mercredis après-midi Nelly et Virginie ouvrent les portes du local CCAS (à droite de la salle des fêtes) pour tous les habitants de la commune.

Le principe est simple, vous apportez des vêtements enfants-adultes, des livres, des jeux, de la vaisselle, du petit mobilier etc. Vous repartez avec ce que vous souhaitez. Le CCAS accepte bien également tous les dons, vous pouvez les déposer en mairie ou les jours de troc.

Les dates sont indiquées chaque mois en mairie et sur le site internet. Des affiches sont relayées par nos commerçants.



| LE SPECTACLE DE NOËL

POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Chaque année, en fin d'après-midi, le dernier mercredi avant les vacances de Noël, le CCAS offre à tous les enfants de la commune accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents un spectacle.

Les membres du CCAS et quelques bénévoles accueillent les enfants et leur famille.

L'arrivée du Père-Noël en carriole tirée par deux ânes, émerveille toujours les enfants.

L'après-midi se poursuit par un goûter servi dans une bonne ambiance, et enfin, le spectacle clos ce moment festif.



| LES COURS D'INFORMATIQUE

RESTEZ CONNECTÉ

Depuis le début d'année des cours d'informatique de niveaux différents ont vu le jour le mercredi après midi de 13h à 16h. Manon encadre tous ces cours avec beaucoup de patience et ses élèves lui en sont très reconnaissants.

En début d'année prochaine une nouvelle session de débutant verra le jour. Toute personne désireuse de s'inscrire peut le faire auprès de la mairie.



| LES COURS DE COUTURE

DÉCORATRICES EN HERBE

Depuis le 12 septembre dernier un atelier couture a débuté, organisé par Prisca et Marie-Laure à la salle des fêtes deux mardis soirs par mois de 20h à 22h30.

Lors de ces cours vous pouvez dans une bonne ambiance, échanger, vous perfectionner ou apprendre à confectionner vêtements, accessoires, décorations...



| LA FÊTE DES MÈRES

La mairie a reçu samedi 27 mai 2017, les mamans d'enfants nés depuis la dernière Fête des mères. Sur les onze naissances enregistrées, la moitié des parents a pris part à la cérémonie. Chaque maman a reçu une rose et un bon d'achat de 30 €. À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la municipalité et le CCAS.



| LA VIE DU VILLAGE

CLUB LES TAMARIS

Venez nombreux rejoindre la grande famille des Tamaris tous les 15 jours (le jeudi).

Nous nous retrouvons autour de divers jeux (cartes, triominos, dominos, uno, scrabble ou boules). Ou encore pour faire de la couture, du tricot, du dessin, ... ou simplement pour discuter.

Contact : 02 96 43 38 76 ou 06 86 97 00 31

La présidente, LE QUERE Odile



LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, nos bénévoles se sont démenés afin que nos diverses manifestations soient un succès. Je tiens à leur exprimer par l'intermédiaire de ce bulletin, notre profonde gratitude car ils ne ménagent ni leur peine ni leur énergie pour nous épauler gracieusement.

Réveillon du 1^{er} de l'an ou fêtes annuelles, que de souvenirs mémorables et que de participants ravis !

Le réveillon de la Saint Sylvestre 2016 a remporté un vif succès avec près de 300 participants. La prochaine édition semble bien partie ! Nous recensons déjà de nombreuses inscriptions.

Malgré un début chaotique dû aux intempéries, les fêtes annuelles se sont déroulées dans une bonne ambiance avec de nombreuses animations pour toutes les générations.

Nous souhaitons une belle année 2018 à tous les Plounéviziens et Plounéviziennes, à toutes ces personnes sans qui notre association ne pourrait fonctionner, et à nos chers bénévoles.

Julien THOMAS, Président





SAINTE JEUNE

Comme chaque année, l'Association de Sainte Jeune a renouvelé son traditionnel pardon les 19 et 20 Août 2017.

Ce fût une très belle année et les bénévoles ont été récompensés de leur travail puisque le terrain de Sainte Jeune a été inondé de monde durant tout le week-end.

En effet, les visiteurs ont répondu présents que ce soit le samedi aux boules, à la messe et au concert des Lokalarash.

Ils étaient également venus nombreux le dimanche pour participer au vide-grenier, aux randonnées équestre et pédestre, au concours de boules ou pour admirer les jeux bretons, le battage à l'ancienne et surtout pour déguster le traditionnel ragoût puisque pour la première année, les gamelles étaient vides !!!!

Nous souhaitons donc remercier toutes les personnes sans qui cette belle fête de quartier n'aurait pas lieu, à commencer par les nombreux bénévoles.

Merci également aux employés communaux qui nous donnent un coup de main dans la logistique et merci aux visiteurs qui viennent toujours très nombreux à Sainte Jeune.

Participer à la vie associative de sa commune est une expérience très enrichissante et nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles. C'est pour cela que toutes les personnes qui le souhaitent seront les bienvenues à Sainte Jeune pour partager de nouvelles choses, faire de nouvelles connaissances et donner un peu de leur temps pour participer à cette belle aventure.

Après quelques belles années passées à Sainte Jeune, le bureau a décidé de passer la main à une nouvelle équipe toute aussi dynamique :

- **Manu Kerain** prend les rênes de l'association au poste de Président ; soutenu par Olivier Le Gall, co-président



- **Anthony Le Clerc** succède à Typhaine Le Luyer à la trésorerie
- **Audrey Hereng** reprend le secrétariat qui était jusque-là assuré par Sylvie Le Roy.
- **Typhaine Le Luyer** passe trésorière adjointe et **Sylvie Le Roy** secrétaire adjointe.

Nous souhaitons donc bonne chance à la nouvelle équipe, une belle réussite dans leurs projets et de passer de merveilleux moments à Sainte Jeune comme nous l'avons fait.

N'hésitez pas à venir nombreux l'année prochaine, rendez-vous en Août 2018 !

A bientôt, Typhaine Le Luyer.

Avant tout, merci de m'avoir accordé votre confiance, tout sera mis œuvre pour ne pas vous décevoir.

Je tiens à remercier le bureau sortant pour son travail et son engagement pendant de nombreuses années. Bravo à eux.

Il me reste plus qu'à vous donner rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition qui je l'espère sera également un succès.

Merci à tous ! Manu Kerain

Contact : Manu Kerain au 06 71 07 79 47

KERAMANAC'H

Le repas de la fête champêtre de Keramanac'h a connu un vif succès encore cette année. 400 personnes sont venues déguster le traditionnel jambon à l'os le 15 août. L'après-midi était riche en animation. Les touristes ont pu se mêler aux locaux pour s'initier à la danse bretonne avec le cercle celtique Avel Dro de Lanvellec et les chanteurs Emile Le Gall et Christian Guizouarn.

Les amateurs de concours de boules étaient aussi au rendez-vous. Enfin, Jean Claude Prigent, dit "Casimir", multiple champion de Bretagne de jeux de force, est venu animer une démonstration de jeux bretons avec ses collègues devant un public conséquent.



Le président Yoann Querrec était satisfait et tient à remercier la quarantaine de bénévoles présents.

Contact : Yoann Querrec : 02 96 21 15 76

LA RÉCRÉE COULEUR PASTEL

Deux lundis par mois les élèves de Yolande Derouault se retrouvent à la Mairie de Plounévez-Moëdec pour l'atelier pastel et ce, de septembre à fin mai.

Le cours correspond à du travail particulier, chacun, chacune évolue à son rythme et les inspirations sont diverses. Chaque année un thème est proposé, cette année ce sera "Plounévez insolite".

Deux expositions prévues dans l'année : le 26 et 27 mai 2018 à la salle polyvalente et du 15 août au 15 septembre, pour terminer l'année beauté.

Renseignements : Yolande Derouault 06 76 52 39 49



COURS DE BRETON

Pour apprendre à lire : Le lundi soir de 20h00 à 20h45, à partir de Janvier.

Kentelioù brezhoneg evit deskiñ lenn : Bep Lun noz eus 8e45 da 9e45, adalek miz Genver

Pour débutant : Le lundi soir de 20h45 à 21h45, à partir de Janvier.

Kentelioù brezhoneg evit an deraouidi : Bep Lun noz eus 8e45 da 9e45, adalek miz Genver

Salle de réunion Jean Laurent - E Sal-emvoudoù Jean Laurent.

Contact/Titourou : Mairie 02 96 38 72 47
Bricaud Guillaume : 02 96 38 72 47



FNACA

La Section locale comprend à ce jour 40 adhérents dont 12 veuves. Nous déplorons la disparition de 2 adhérents : le 17 février 2017, Jean Le Quéré, 81 ans et le 26 février 2017, Roger Lasbleï, 85 ans.

L'association comme chaque année a participé aux cérémonies nationales.

Avril 2017 : commémoration pour la déportation à Plounevez-Moëdec et au Dresnay.

Le 19 mars 2017 : fin de la guerre d'Algérie, présidée par Louis Trédan président de la F.N.A.C.A. locale depuis 1985. (Beaucoup de participants, malheureusement pas assez d'adhérents aux cérémonies nationales). Un pot d'honneur offert par le comité FNACA a clôturé cette commémoration.

Le 8 mai 2017 : en mémoire des 2 grandes guerres 14/18 et 39/45 des gerbes furent déposées par les enfants des écoles communales aux monuments de Plounevez-Moëdec et en binôme avec la F.N.A.C.A. de Belle-Isle-en-Terre plus un groupe de pompiers. Sur les stèles des Frères Vallée, résistants et de Kerléanes, 2 fusillés Ogel et Roudault. Les hommages furent rendus par les maires des 2 communes. Un repas a clôturé cette journée par la présence de 45 convives.

Le 11 novembre 2017 : en binôme avec Belle-Isle-en-Terre pour commémorer les tristes événements de la grande guerre 14/18.



Le secrétaire : M. Michel Lefeuvre
Le président : M. Louis Trédan

LES KORRIGANS DANSANTS DE SAINT-LAVAN

Née au printemps 2016, cette asso rassemble un bureau jeune, dynamique et impliqué dans d'autres festivités de la commune. Cette année, forte d'une soixantaine de bénévoles formidables, cette belle équipe a réalisé la seconde édition du Festival des Korrigans Dansants sur le site de Saint-Lavan. Doté d'une excellente programmation artistique destinée à tous les publics, cet événement du Trégor n'a malheureusement pas rencontré le succès attendu

Pénalisé par une météo capricieuse, ce festival n'a pas permis aux organisateurs d'équilibrer le bilan financier... A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous sommes toujours à la recherche de soutien et de moyens pour clore notre exercice.

Quoiqu'il en soit, cette fête fut une parfaite réussite sur le plan moral et humain, nous en sommes fiers, notamment au regard de la tâche et du challenge qui se présentaient.

Enfin, nous souhaitons particulièrement remercier l'ensemble des femmes, enfants et hommes qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour monter ce festival de toutes pièces, mille bravo à eux !



ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ÉMILION (ASSE)

Ce tout jeune club de football a fêté son premier anniversaire en juin dernier. Il est né d'une fusion entre le club de Plounévez et celui de Loguivy-Plougras, il s'agit donc d'une entente. Cet anniversaire a été fêté de la plus belle des manières puisque l'équipe première est montée de Division 4 en Division 3.

Pour cette nouvelle saison, une seconde équipe senior est née, le nombre de licenciés dépassant dorénavant les 30 joueurs. Ils sont accompagnés par 8 dirigeants (coaching, arbitrage, bénévolat...).

Le club est coprésidé par Edouard FENEYRAUD et Erwan GUIZOUARN.

L'intégralité des matchs à domicile ont lieu au stade Yves LE CAM à Plounévez-Moëdec.

L'équipe A évolue dans la poule D de Division 3 tandis que l'équipe B se situe dans la poule B de Division 4.

Vous pouvez suivre les résultats des équipes sur le site Foot22.fr, rubrique championnats.

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à l'adresse suivante : as.saint.emilion22@gmail.com



AS LOGUIVY-PLOUNÉVEZ

CALENDRIER DES MATCHS AS LOGUIVY PLOUNÉVEZ 1

21 Janvier 2018 à 15h00	La Chapelle Neuve FC	AS Loguivy-Plounévez
04 Février 2018 à 15h00	AS Loguivy-Plounévez	Mousteru AS
18 Février 2018 à 15h30	Tréglamus	AS Loguivy-Plounévez
11 mars 2018 à 15h30	AS Loguivy-Plounévez	Gurhunuel. E du Guer
18 Mars 2018 à 13h30	Plésidy Trieuc FC 2	AS Loguivy-Plounévez
25 Mars 2018 à 15h30	AS Loguivy-Plounévez	Plougras ES
08 Avril 2018 à 13h30	Ploumagoar R.C.3	AS Loguivy-Plounévez
15 Avril 2018 à 15h30	AS Loguivy-Plounévez	Grâces AS 4
22 Avril 2018 à 13h30	Bourbriac US 2	AS Loguivy-Plounévez
13 Mai 2018	AS Loguivy-Plounévez	Exempt
20 Mai 2018 à 15h30	St Agathon ES	AS Loguivy-Plounévez

CALENDRIER DES MATCHS AS LOGUIVY PLOUNÉVEZ 2

21 Janvier 2018 à 13h00	AS Loguivy-Plounévez 2	Plougonver US 2
04 Février 2018 à 13h00	La Montagne AS 2	AS Loguivy-Plounévez 2
18 Février 2018 à 13h30	Louargat U.S 2	AS Loguivy-Plounévez 2
11 Mars 2018 à 13h30	AS Loguivy-Plounévez 2	Kergrist Moelou US
18 Mars 2018 à 13h30	Locarn ASCH 2	AS Loguivy-Plounévez 2
25 Mars 2018 à 13h30	AS Loguivy-Plounévez 2	Plougras ES 2
08 Avril 2018 à 13h30	Plésidy-Trieuc FC 3	AS Loguivy-Plounévez 2
15 Avril 2018 à 13h30	AS Loguivy-Plounévez 2	Belle Isle AS 2
22 Avril 2018 à 15h30	E.S Trébrivanaise	AS Loguivy-Plounévez 2
13 Mai 2018 à 13h30	AS Loguivy-Plounévez 2	Exempt
20 Mai 2018 à 13h30	Plusquellec RC 2	AS Loguivy-Plounévez 2

L'intégralité des matchs ont lieu au stade Yves LE CAM à Plounévez-Moëdec

PLOUNÉVEZ-GYM



Plounévez-Gym est une association affiliée à la fédération française "SPORT POUR TOUS" et propose à ses adhérents une pratique de la gymnastique d'entretien adaptée aussi bien aux femmes qu'aux hommes ainsi qu'à tous les âges.

Les séances qui ont débuté le 11 septembre 2017 se déroulent le lundi soir de 20h15 à 21h15 dans la salle Omnisport de Plounévez-Moëdec sous la responsabilité d'un nouvel animateur, Monsieur Etienne Dobo Bizan, agréé par la Fédération, qui assurait depuis le mois de mars le remplacement de notre enseignante habituelle et prend à la reprise de la saison 2017-2018 ce poste à plein temps.

Nous saluons Sylvie qui, par sa gentillesse, sa bonne humeur et ses compétences a assuré pendant de nombreuses années le bon déroulement de ces cours et suscité l'enthousiasme des licenciés.

Il faut espérer qu'à la rentrée, nos effectifs restent stables, soit un minimum de 20 adhérents, pour nous permettre d'assurer le maintien de cette activité.

Nous vous invitons à nous rejoindre pour pratiquer cette discipline saine pour le corps et le moral.

Les adhérents de Plounévez-Gym

CYCLO

Le club cyclo affilié à la FFCT maintient ses effectifs grâce à son énergie. L'esprit de détente, amitié et convivialité est de rigueur. Le cyclotourisme est un sport pour tous âges, femmes et hommes.

Cette discipline se pratique sur un circuit proposé à l'ensemble des adhérents. Les sorties s'effectuent le dimanche matin à partir de 9h. La saison démarre au mois de février. Le départ se situe au « local cyclo » à gauche de la salle polyvalente.

Une pensée à notre ami Jean-Yves qui nous a quitté le 23 avril 2017 sur son vélo.



SHEN KATAOLU DOJO

L'association Shen Kataolu Dojo dispense des cours de KARATE pour enfants, adultes et seniors et TAI CHI au gymnase de Plounévez-Moëdec.

Horaires :

KARATE enfant : Samedi 15h-16h30
 KARATE adulte : Vendredi 17h-19h
 KARATE Senior : Mercredi 10h-12h
 TAI CHI : Mardi 10h-12h

Renseignements :

KARATÉDO : 06 85 43 80 09
 KARATÉ DO Junior : 06 60 33 55 47
 TAI CHI CHUAN : 06 60 51 74/33

ASSOCIATION HARMONYOGA

L'association Harmonyoga a pour but de promouvoir le yoga, la relaxation et la méditation pour les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors.

Valoriser toutes formes d'expression qui permettent l'épanouissement des personnes. Organiser des événements autour du bien être et de la santé.

L'association Harmonyoga propose des cours de yoga collectifs animés par Julien Le Roux, formé au Yoga Vedanta et diplômé des Centres internationaux Sivananda. Il a également été formé auprès de Kat Eratostene et de l'Ecole de yoga Natha et a obtenu un diplôme de professeur de yoga pour enfants.

Les cours de yoga ont lieu de septembre à juin. Il est possible de commencer les cours à tout moment de l'année.

Horaires : Chaque mardi de 17h00 à 18h30
 Salle Omnisports.

LE TWIRLING CLUB



Le Twirling club Plounévez entame sa 13^e année d'existence .

Le Twirling est un sport complet qui comprend, le maniement du Bâton, la danse, la gym, l'expression scénique (théâtre), les strass et paillettes, tout cela sur des musiques soit en solo, duo ou équipes ou encore pour ceux ou celles qui le veulent simplement en loisir.

Nous accueillons garçons et filles à partir de 5 ans .

Nous participons aux différentes compétitions départementales, régionales, 1/4 finale, 1/2 finale et aussi aux Finales !!!

Vous voulez nous rejoindre, alors n'hésitez plus, nous vous attendons le samedi de 10h à 15h (suivant âge) au gymnase de Plounévez-Moëdec.

Renseignements : 06 76 26 58 29 ou 02 96 21 88 63 ou 06 26 15 46 23

*Présidente : Mickaëlle MAHE
 Secrétaire : Isabelle GEFFROY
 Trésorière : Aurore BURGER*

HANDBALL CLUB BELLE-ISLE / PLOUNÉVEZ.

Club de hand seniors masculin, seniors féminin et -11 féminine.

Entraînements : le lundi soir Belle-Isle et le vendredi soir Plounévez-Moëdec .

Equipe féminine - 11 : mardi soir et ou samedi après-midi.
Baby et mini hand, à partir de 4 ans : le samedi matin.

Evènements : rencontres sportives

Samedi après-midi : gymnase du Prat Eles
Belle-Isle-en-Terre.

Samedi soir : salle Jean Laurent
Plounévez- Moëdec.

Contact : 06 21 29 19 60 - Dominique

Facebook: Handball Club Belle-Isle/Plounévez



Séniors masculins A



Séniors féminines A



Séniors féminines B



- 11 ans



RENCONTRES SPORTIVES

20 Janvier 2018	F1/Tréberden M2/L'Handballe club2 M1/Loudéac 3	18H30 20H00 21H30	Salle J.Laurent Salle J.Laurent Salle J.Laurent
27 Janvier 2018	F2/Louannec F1/Ploufragan	18H30 20H00	Salle J.Laurent Salle J.Laurent
03 Février 2018	F2/ES Plestin M2/Ploufragan 3	19H00 20H30	Salle J.Laurent Salle J.Laurent
10 Février	F1/HB Pelem M1/M2 Louargat/F2	19H30 20H30 19H00	Salle J.Laurent Salle J.Laurent Louargat

| ÉCOLE PUBLIQUE

PROJET MUSIQUE AVEC LTC

20 heures ont été allouées à l'école publique de Plounévez-Moëdec par Lannion Trégor Communauté. Un projet a été élaboré conjointement par les enseignants et la dumiste **Katell Thomas-Le Cocguen**. La dumiste interviendra les lundis à partir du mois de janvier 2018. Le projet aboutira par un spectacle présenté à la kermesse.



SÉANCES PISCINE

Les enfants de l'école publique se rendront à la piscine de Lannion les mardis et jeudis à 10 heures les 5,7,12,14,19,21,26,28 juin et les 3 et 5 juillet. Il y aura 40 enfants (de la grande section au CM2).

SÉANCES GYM

Les élèves de maternelle sont en séance de motricité, répartis en ateliers, sur le lancer: le lancer haut, le lancer précis, le lancer très loin.



PLUSIEURS PROJETS SOUMIS À FINANCEMENT

- Les élèves de CE1 jusqu'au CM2 ont participé au CROSS du collège de Belle-Isle-en-Terre le jeudi 19 octobre 2017.

- Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 ont été inscrits au dispositif « école et cinéma » au cinéma du Douaron à Plestin-les-Grèves qui propose le visionnage de 3 films par cycle sur l'année (1 par trimestre).

- Avec L.T.C., les élèves de cycle 2 et 3 iront voir le spectacle **BADABOUM** (spectacle de musique) le 15 décembre 2017 au théâtre de l'arche à Tréguier.

- Les élèves de CM1 et CM2 iront visiter **Valorys** (centre de traitement des déchets) le 8 décembre 2017 et une intervention en classe a été programmée le 13 novembre 2017.

- Les élèves bilingues vont être inscrits à un visionnage de dessins animés en breton adaptés à leur âge. Les intervenants de **DAOULAGAD BREIZH** viendront directement dans l'école avec le matériel nécessaire.

- Les enseignants souhaitent aller visiter avec les élèves le sentier de la découverte du son à Cavan. Ce projet concernerait tous les élèves de l'école.

- Il sera aussi proposé des interventions sur les risques domestiques et le harcèlement scolaire (pas de date encore car discussion en cours).

L'AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est reconduite pour l'année scolaire 2017/2018.

Afin que les enfants puissent faire leurs devoirs pendant la garderie, dans de bonnes conditions (dans une salle au calme), il y a deux personnes bénévoles : **Madame Marigaud Sylvie et Madame Laglantine Sylvie**.

Elles viennent les aider (faire réciter les différentes leçons, tables de multiplication, revoir les leçons du jour). Il y a donc trois jours de présence des bénévoles les lundis, mardis et jeudis.





NOUVELLE ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Marina PRIMARD : directrice et enseignante de la classe monolingue.

Killian GOAREGUER : enseignant de la classe des CE1 CM1 CM2 bilingues.

Sarah BUGE : enseignante des maternelles et CP bilingues le lundi et mardi.

Tiphaine LESSELINGUE : enseignante des maternelles et CP bilingues le jeudi et vendredi.



LE PERSONNEL COMMUNAL

Christine LE BECHEC : agent affecté au service des classes de maternelles bilingues.

Emilie LE SAUX : agent affecté au service des classes monolingues.

Manon ROBERT LE SCORNEC : surveillance de la cour et garderie matin et soir.

Annaïck LE FOURNIS, Sylvie BESANCENEZ et Jean-Yves PRIGENT pour le restaurant scolaire et le taxi.

Lionel CONGARD pour l'entretien des locaux.

Contact : 02 96 54 72 72

CANTINE

Au restaurant scolaire de Plounévez-Moëdec, le personnel (**Jean-Yves, Annaïck, Solenn**) confectionne des menus avec des produits locaux afin de faire découvrir aux enfants de bons petits plats, comme "à la maison". Les parents d'élèves sont les bienvenus pour venir manger s'ils le souhaitent (il suffit de réserver 2 ou 3 jours avant).

FOURNISSEURSDU RESTAURANT SCOLAIRE

AGRICOLE

► **ARMORDIS** / Porc - Chacuterie

Bégard

► **PROXI** / Fruits - Légumes - Dépannage

Plounévez-Moëdec

► **PÊCHEUR D'ARMOR** / Poisson

Lanvollon

► **BOULANGERIE** / Pain le lundi

Louargat

► **BOULANGERIE** / Tous les autres jours

Plounévez-Moëdec

► **SOVEFRAIS** / Produits laitiers -Bœuf - Veau

Tréglamus

► **EPISAVEURS**

GROUPE POMONA / Épicerie

Saint-Jacques-de-la-lande

► **CARQUEFOU** / Produits surgelés

Saint-Jacques-de-la-Lande

► **BRAKE** / Produits surgelés

Lamballe

Tous les produits achetés sont en priorité d'origine Bretonne ou Française.



NOUVELLE ORGANISATION SANS MERCREDI

Conformément au souhait des parents suite au sondage, à la proposition du conseil d'école. Le conseil municipal a voté le retour à la semaine de 4 jours.

Tous les jours de la semaine (lundi/ mardi/ jeudi et vendredi) de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.



TRANSPORT TAXI GRATUIT

La commune met à disposition à la demande des familles un transport gratuit afin de venir chercher et ramener les enfants du domicile à l'école tous les jours. Vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie afin de constituer le dossier. Le service est assuré par Taxi Jehan de Plounévez-Moëdec. La mairie prend en charge les frais de transport de vos enfants afin de faciliter votre organisation et vous permettre de partir tranquille tout en sachant que vos enfants sont pris en charge à votre domicile jusqu'à l'école et ceci pour l'aller et le retour (service à la carte).

SÉCURITÉ

Suite à la mise en place du PPMS (Plans Particuliers de Mise en Sureté) attentat intrusion l'année dernière, l'école est dotée de plusieurs dispositifs afin de sécuriser l'école.

Un visiophone : un visiophone a été installé à l'entrée de l'école afin d'ouvrir à distance le portail.

Des talkies walkies : les enseignants ont à leur disposition des talkies walkies afin de se signaler le moindre incident dans l'enceinte de l'école (intrusion, odeur suspecte), ou demander de l'aide à leurs confrères, tout ceci afin de mettre en sécurité les enfants sans panique.



| AMICALE LAIQUE

COLLECTE DE JOURNAUX

L'amicale laïque récupère les journaux dans un contenant qui se trouve dans la cour nord de l'école (ou ancienne cour) sous le préau. Il est demandé d'y mettre **uniquement** des journaux en vrac (pas de pub, pas de courrier, pas d'ordures ménagères, pas de sac plastique, pas de carton). Ne pas mettre vos journaux dans des sacs.



L'argent de ce recyclage sert à financer des sorties à l'école.

RÉUNION DE SEPTEMBRE

► Nouveau bureau :

Président : Gérard Quilin

Trésorière : Catherine Boisliveau

Trésorière adjointe : Carole Le Foll

Secrétaire : Carole Tode

Secrétaire adjointe : Sonia Allain



► Projets d'actions pour l'année

- Vente de gâteaux prévue fin octobre
- Vente de chocolats pour Noël
- Vente de calendriers
- Un repas le 17 février 2018
- La kermesse est prévue le 16 juin 2017 avec un repas le soir.

KERMESSE 2017



LOCATION POUR MANIFESTIONS FÊTIVES

Nous rappelons aussi que la structure gonflable est toujours disponible à la location à la journée ou au week-end (réservation au 06 70 29 94 98). 1 journée de location 80,00 €, 2 journées 120,00 €.



| ÉCOLE DIWAN



NOUVELLE ANNÉE, REFONTE DE L'ÉQUIPE

Il y a du changement cette année : c'est **Aline Le Bars** qui est directrice et enseignante de la classe de CE-CM. **Patricia Le Gal** et **Gwenhael Besnard** accueillent les enfants de la classe maternelle-CP, aidés par **Christiane Boulay** et **Régine Le Hegarat**. **Patricia** enseigne aussi l'anglais et le français auprès des grands. 35 enfants sont inscrits à l'école cette année.

Les écoles Diwan sont des établissements associatifs sous contrat avec l'état. Elles appliquent les programmes de l'Éducation Nationale et ce, en immersion en langue bretonne. L'enfant apprend la langue naturellement en maternelle (dès 2 ans) en vivant chaque moment de la journée en breton et au travers des divers apprentissages. Il n'est pas impératif pour les parents d'être bretonnants.

C'est dans une ambiance électrique que l'année scolaire a commencé : manifestations à Guingamp et



Saint-Brieuc. En effet, durant l'été, le gouvernement a retiré les emplois aidés. L'école de Plounévez se retrouvait sans aucune aide-maternelle. La rentrée a même été repoussée. Finalement, l'Etat a reculé et les deux aides-maternelles ont reçu de nouveaux contrats. La situation reste préoccupante car nous ne savons pas ce qui se passera à la fin de l'année.

UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS

Le thème de travail, cette année, est « l'école dans son environnement ». Nous chercherons à accueillir des personnes du terroir, à réfléchir sur la nature, à mieux connaître la vie de Plounévez, à décorer la cour de l'école (peinture murale, pancartes, jardin,...), il y aura de la musique (une intervenante-bretonnante de Lannion-Trégor-Communauté, **Katell Thomas** interviendra auprès des enfants).

ANNIVERSAIRE DE DIWAN

Comme toutes les écoles du réseau, la nôtre prendra part aux réjouissances des 40 ans de Diwan. Les élèves réaliseront des objets avec un artiste du pays, **Awen Prigent**, qui seront exposés à Plésidy en mai 2018. L'équipe pédagogique est toujours prête à accueillir toute famille intéressée, il suffit de téléphoner au 02 96 54 73 88.

Straed/Rue J.Moulin 22810 Plounévez-Moëdec
skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh



UN BLOAVEZH NEVEZ, UN SKIPAILH NEVEZ

Cheñchamantoù zo ar bloaz-mañ : **Aline Le Bars** eo, hag a zo renevez ha skolaerez CE-CM. **Patricia Le Gal** ha **Gwenhael Besnard** a ra war-dro ar c'hlas-mamm/CP, sikouret gant **Christiane Boulay** ha **Régine Le Hegarat**. **Patricia** a ra ivez war-dro ar Saozneg hag ar Galleg e klas ar re vras. 35 bugel a zo enskrivet evit ar bloavezh-mañ.

Skolioù kevredigezel ha kevrataet gant ar stad eo Diwan. Al labour a vez boulc'het e Brezhoneg ha dre soubedigezh, en ur heuliañ programmoù ar Stad. Er skol-vamm e tesk pep bugel (adal 2 vloaz) ar yezh, en ur vevañ pep prantad-labour, n'eo ket ret d'e dud goût brezhoneg.

War an ton bras ez eo bet kroget ar bloavezh: manifestagegoù e Gwengamp hag e Sant Brieg: E-pad an hañv e oa bet tennet an implijoù sikouret gant ar gouarnamant, ne oa implijad ebet ken e skol Plounevez. Daleet eo bet an distro-skol a-blam' da-se ivez. War souzh eo bet ar Stad ha kontradoù nevez a zo bet roet d'an div skoazellez. Chom a ra bresk an traoù kar ne oaromp ket penaos e vo e fin ar bloavezh-skol-mañ.

UR BLOAVEZH LEUN A RAKTRESOÙ

An tem-labour a zo « ar skol 'ba' hec'h en-dro ». Klasket vo degemer tud deus an terouer, prederiañ war an natur, goût hirroc'h diwar-benn buhez Plounevez, kinklañ porzh ar skol (mur-livadenoù a vo graet, panneloù, jardin,...), sonerezh (kum kum Lannuon a gaso un animatorez-vrezhoneger, **Katell Thomas**).

DEIZ-HA-BLOAZ DIWAN

Evel holl skolioù ar rouedad, e kemero perzh hon hini ba'r gouelioù 40 bloaz Diwan. Ar vugale a labouro gant **Awen Prigent**, un arzour deus ar vro, evit sevel objedoù hag a vo diskouezet e Plijidi e miz Mae 2018.

Laouen vo ar skipailh pedagogel degemer pep familh nevez dedennet gant ar skol, n'eus ket met pellgomz d'ar **02 96 54 73 88**.



COMMERCES

COUP'TIFS

C'est avec plaisir que Fabienne est heureuse de vous accueillir dans son nouvel espace coiffure !! Quelques nouveautés vous attendent.....

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h15 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 Mercredi : 9h15 - 12h00 / 13h30 - 17h00
 Jeudi : 9h15 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 Vendredi : 9h15 - 12h00 / 13h30 - 18h00
 Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Contact : 02 96 38 69 17

hent braz coz, 22810 Plounévez-Moëdec



PHARMACIE MAILLOT PATRICK

Horaires d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Mardi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Mercredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Jeudi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Vendredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
 Samedi : 09h00 - 12h00

Contact : 02 96 38 63 93

Route de Brest, 22810 Plounévez-Moëdec



POINT VERT

Nous sommes 3 salariés (Jean-Yves, Cyril, Stéphane) sur le site, plus un renfort pour le printemps, la moisson et la toussaint. Le magasin est ouvert aux professionnels comme aux particuliers.

Activités : Agriculture, animalerie (alimentation, accessoires), basse-cour, bricolage, chauffage, cours à matériaux, habillement, marché aux fleurs, maçonnerie, outils de jardin, peinture, produits du terroir.

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : 02 96 54 71 56

Beg Ar C'hra 22810 Plounévez-Moëdec.



LA BOULANGERIE CALYNO

Elle a ouvert ses portes le 8 décembre 2015. Hélène et François vous proposent des produits "fait maison" avec de la farine issue de meuniers bretons (Jugon Les Lacs). De nombreuses spécialités comme "La Plounevez" une baguette au blé noir, "Le compagnon" pain bio meuler à l'ancienne, les macarons, le kouing-amann, la brioche à l'ancienne etc... Plusieurs sortes de bûches pour les fêtes de fin d'année, des pièces montées originales comme la pièce montée en macarons. Le travail artisanal avec des producteurs locaux est le point essentiel de notre boulangerie !

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 7h30 à 13h

et de 16h à 19h30, le dimanche de 7h30 à 13h.



ANNUAIRE DES COMMERÇANTS

AGRICOLE

► **BRIGANT POLYESTER** / Silo magasin à grains
02 96 45 30 54

► **CORRE ÉRIC ET SYLVIANE** / Vente de produits du sol
02 96 38 61 92 – 09 63 60 61 69

► **FERMEQUIP** / Maintenance d'équipements d'élevage, vente de produits
02 96 38 76 22

► **SARL LE MOAL** / Matériel agricole
02 96 91 91 91

► **SCI LABAT HAMON** / Matériel agricole
02 96 62 07 46

► **TRISKALIA** / Vente de produits du sol
02 96 38 66 67

ALIMENTATION

► **PROXI** / Commerce de proximité
CASTANET Thibault et GERY Ghislaine
02 96 38 62 25

► **BOULANGERIE CALYNO**
02 96 91 57 33

BANQUE

► **LA BANQUE POSTALE**
02 96 38 62 14

BAR

► **LE CARRÉ D'AS** / Bar-Tabac
02 96 47 80 52

BEAUTÉ

► **COUP'TIFS** / Salon de coiffure
02 96 38 69 17

RESTAURATION

► **CRÊPERIE DE KERNOGAN** / LE BRAS Sandrine
02 96 45 30 54

► **L'ÉTAPE DE PORS AN PARC** / Restaurant
02 96 38 66 72

► **LE RELAIS DE BEG AR C'HRA** / Restaurant
02 96 38 61 08

► **L'ÉLIXYR** / Bar- Restaurant
07 85 61 29 98

VESTIMENTAIRE

► **POLES MARINE** / Commerce de vêtements
02 96 38 64 64

COMBUSTIBLE

► **STATION TOTAL** / Station-service
02 96 38 76 32

CRÊPERIE DE KERNOGAN

Horaires d'ouverture : toute l'année le jeudi, vendredi, samedi et dimanche midi et soir.

Contact : informations et réservations au 02 96 21 23 69.
kernogan - 22810 Plounévez-Moëdec
Site internet : kernogan.doomby.com



PROXI

Nous nous efforçons de proposer à la fois le plus grand choix des produits du quotidien pour toute la famille et un maximum de produits locaux directement livrés par les producteurs (miels, yaourts, crêpes, galettes, pain, viandes). Le rayon boucherie / traiteur fait partie des incontournables.

À votre disposition un grand nombre de services :

- Les pizzas bien sur midi et soir du lundi au samedi.
- Le dépôt de pain tous les lundis.
- Livraison à domicile offerte des 10 € d'achat
- Gaz : Antar gaz, Butagaz, Primagaz, Finagaz, Total gaz, Carrefour etc...
- Traiteur : buffet froid, jambon à l'os etc.

- Location de vélo
- Possibilité de manger et boire en terrasse

Horaires d'ouverture : Ghislaine et Thibault vous accueillent tous les jours, de 8 h à 20 h sans interruption ; le dimanche, de 8 h 30 à 12 h 30.

Retrouvez toute l'actualité et les promotions de votre magasin sur la page Facebook proxi.

Contact : 02 96 38 62 25
2 rue Jean Baptiste le Corre, 22810 Plounévez-Moëdec



L'ÉTAPE

Le restaurant L'ÉTAPE est un restaurant traditionnel et familial avec un menu à 12,50 € (entrée, plat, dessert, 1/4 boisson), à la carte ou formule selon vos envies.

Le restaurant est ouvert du lundi au samedi. Le soir sur réservation. Nous faisons également des goûters et café d'enterrement.

Horaires d'ouverture : de 9h00 à 17h00.

L'établissement est fermé les jours fériés, lors des congés annuels entre Noël et le 1^{er} janvier. Le reste de l'année, nous sommes ouverts et prêts à vous accueillir.

Contact : 02 96 38 66 72
Pors An Parc, 22810 Plounévez-Moëdec



L'ÉLIXYR

L'Élixir est un restaurant bar pub situé au cœur de Plounévez-Moëdec, dans la rue Jean Baptiste Le Corre, ouvert tous les jours à partir de 7h30.

Un peu comme "autrefois" vous découvrirez une cuisine rustique et campagnarde, réalisée à partir de produits frais, provenant principalement du terroir de notre région, que vous savourerez dans une ambiance familiale, accueil chaleureux, simple et convivial. Sans être "anti mode", vous retrouverez chez nous les plats que vos grands-mères vous préparaient, la bonne odeur d'une cuisine mijotée embaumant la salle du restaurant, une cuisine qu'on ne retrouve plus dans la plupart des autres établissements, entre autre parce que peut-être un peu "hors du temps", mais que les gens prennent le temps et le plaisir d'apprécier.

Nos prestations : repas ouvrier au prix de 12.50 €, repas à la carte, repas de groupes, cafés d'enterre-



ment, mariages, anniversaires et une soirée à thème une fois par mois.

Contact : 02 56 39 32 08

Email : lelixyrbarpub@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook pour plus d'infos

| GÎTES

GÎTE LE LAY DOMINIQUE

Situé entre Argoat et Trégor, à 15 km des plages, ce gîte de caractère a été rénové avec soin. Dans son environnement calme et verdoyant, petits et grands trouveront tous les ingrédients pour se ressourcer en famille.

Maison bretonne indépendante, en pierre, entièrement rénovée en 2006, au calme et se trouvant à proximité des propriétaires et de leur exploitation agricole (canards en bâtiments clos à 250 m). Entre les Côtes d'Armor et le Finistère, à 4 km de la RN12, ce gîte sera un pied à terre très agréable pour découvrir le charme et les sites de notre Bretagne Nord. Rivière à truites à 1 km par un chemin de randonnées.



Votre location de vacances comprend :

- Un R.D.C avec séjour/salon, coin-cuisine, poêle dans la cheminée, salle de bain (baignoire), wc.
- Un étage avec 2 chambres (1 lit 2 pers, 2 lits 1 pers) et wc.
- Une terrasse de 25 m² et jardin privatif de 400 m².
- Des jeux d'enfants avec balançoire, volley et jeux extérieurs bretons. Prêt de 4 vélos : 2 adultes et 2 enfants (gratuit).

Capacité : 4 personnes

Nombre de chambres : 2

Surface : 80 m²

Animaux : Non autorisés

Internet : Oui.



GÎTE LE CAM BENOÎT

Maison de campagne au calme (voisinage à 200m), à 8 mn du bourg avec commerces (boulangerie, épicerie, pharmacie). Gare à 10 minutes (Plouaret) et à 20 minutes des plages.

Votre location de vacances comprend :

- **Un R.D.C** avec salle de séjour, coin-cuisine, coin-salon cheminée avec insert, 1 chambre (1 lit 2 pers), salle de bain (douche et wc), buanderie.
- **Un étage** avec 1 chambre (2 lits 1 pers 0.90m), une salle de bain (baignoire), wc, une grande mezzanine (coin-détente avec banquette).
- **Un jardin avec un abri voiture** et des jeux (ballons, raquettes, portique).

Capacité : 4 personnes

Nombre de chambres : 2

Surface : 87 m²

Animaux : Autorisés (gratuit)

Internet : Non.



GÎTE GILL ET JOHN POOLE

Gill et John Poole ont deux gîtes dans la campagne. Nos clients aiment beaucoup le calme et les installations pour les enfants. Ils apprécient également l'accueil chaleureux qu'ils reçoivent de la population locale.



GÎTE JAGAIN CORINNE

Ancienne ferme restaurée en gîte 3 épis pour 4 personnes, à 3 km du bourg de Plounévez, à 23 km de Guingamp et Lannion et à 20 mn des plages. Accès au Léguer depuis le gîte et chemin de GR à proximité.

Votre location de vacances comprend :

- **Un R.D.C** avec salle de séjour, coin-cuisine, coin-salon (cheminée en pierre), salle de bain (douche), wc.
- **Un étage** avec 2 chambres dont 1 avec 2 lits d'1 pers, une mezzanine avec espace-détente, wc.
- **Une Cour et terrasse** de 65 m², terrain de 1500 m².



ARTISANS

DIDIER POLÈS

Artisan menuisier, qualifié RGE (reconnu garant de l'environnement), réalise tous travaux de menuiserie tels que :

- Pose de menuiseries
- Pose et réalisation de portails et clôtures
- Isolation
- Aménagement des combles
- Agencement intérieur
- Petits travaux de terrassement



Contact : 02 96 38 64 64
Mail : didier.poles@orange.fr
Site web : <https://menuiseriepoles.wordpress.com>



JM CARRELAGE

Jm carrelage vous propose et réalise tous vos projets de sol et faïence murale, terrasse, salle de bain et dallage. Disponible du lundi au samedi de 8h à 19h.

Contact : 06 14 91 51 40



ANNUAIRE DES ARTISANS

BÂTIMENT

- ▶ **ANDRÉ BERNARD** / Artisan peintre
02 96 38 65 46
 - ▶ **BOISLIVEAU ÉRIC** / Couverture
02 96 23 20 33 – 06 73 51 00 50
 - ▶ **COSSON JEAN-MICHEL** / Couverture
02 96 43 33 74
 - ▶ **DAFNIET PATRICE** / Plombier-chauffagiste
02 96 54 73 08
 - ▶ **GUILLOT FRED** / Jointoyeur Plaquiste
06 79 79 91 65
 - ▶ **JM CARRELAGE** / Carrelage - revêtement de sol
06 14 91 51 40
 - ▶ **LE GUEN JEAN ET FILS**
/ Maçonnerie - construction
02 96 38 62 26
 - ▶ **LE LAY DOMINIQUE**
/ Plombier-chauffagiste
02 96 54 71 59
 - ▶ **SOCIÉTÉ LE ROUX** / Plombier-chauffagiste
02 96 38 64 81
 - ▶ **LES CHARPENTIER DU TRÉGOR**
/ Menuiserie-charpente
06 96 38 61 07 – 02 96 38 61 07
 - ▶ **POLES DIDIER** / Menuiserie
02 96 38 64 64
 - ▶ **MENUISERIE SCOUR** / Menuiserie-Charpente
02 96 38 61 33 – 06 80 03 58 45
- ### ALIMENTATION
- ▶ **DERRIEN PATRICK** / Boucher de campagne
02 96 38 64 89
- ### SERVICE
- ▶ **ARGOAT TRÉGOR** / Ramonage
02 96 54 71 59
 - ▶ **CALVEZ PASCAL (SARL)**
Paysagiste entretien de jardins
06 17 90 85 53
 - ▶ **JM MULTISERVICES - JEAN-MICHEL MEUDEC**
/ Aménagement entretien jardins
06 26 78 99 65

COUVERTURE BOISLIVEAU

Fort d'une expérience de près de trente ans, je vous propose tous styles de toitures, du neuf comme de l'ancien (ardoises, zinc, étanchéité, etc...). Je saurais vous conseiller pour vos projets. Je réalise également des grandes hauteurs et du bac acier.

Contact : 02 96 23 20 33 ou 06 73 51 00 50

Mail : boisliveaucouverture@gmail.com



PATRICK DERRIEN

BOUCHER DE CAMPAGNE

M. Derrien Patrick est à votre service pour la prise en charge du transport à l'abattoir et la découpe de vos animaux.

Contact : 02 96 38 64 89



ANDRÉ PEINTURE

Contact : 02 96 38 65 46



ENTREPRENEURS



Spécialiste des voyages en autocars depuis 1963, nous sommes présents sur les Côtes d'Armor par nos 2 agences : Plérin et Plounévez-Moëdec.

Soucieux du respect de 4 principaux engagements : la sécurité, le confort, la ponctualité et le prix, nous vous proposons le transport de vos groupes avec des autocars récents de grand Tourisme, Tourisme ou Scolaire.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h00, et de 14h00 à 18h00.

Contact : 02 96 60 88 06

TAXI LE GRATIET

Installée depuis février 2015 sur la commune, l'entreprise a intégré ses nouveaux locaux en octobre 2016. L'entreprise compte 2 personnes : Samuel depuis 2016 et moi-même, Romain. Nous disposons de 2 véhicules de 5 et 7 places, pour toutes distances, 7jrs/7.

Nos activités :

- Transport de malades assis (Rendez-vous médicaux, entrée/sortie d'hospitalisation, chimiothérapie, rayons, dialyse....).
- Liaison Gare SNCF et Aéroport
- Assistance et rapatriement pour les compagnies d'assurances.
- "TAXI TILT" (anciennement Agglo Taxi) : service de transport à la demande, sous condition de ressources, qui permet de se déplacer sur le canton pour 3 € par trajet. Un déplacement sur Lannion (4 € par trajet) est également possible pour consulter un médecin spécialiste ou pour une administration (Sous-préfecture, centre hospitalier, Pôle Emploi) absents sur Plouaret (Renseignement auprès de LTC).
- Déplacement tous trajets. Devis sur demande.

Contact : 02 96 38 68 00

2 Rue Georges Voisin - 22810 Plounévez- Moëdec.



ANNUAIRE DES ENTREPRENEURS

AGRICOLE

► **CORRE LAURENT** / Travaux agricoles
02 96 54 72 89 – 06 81 59 53 11

► **LE JEAN YANNICK** / Travaux agricoles
02 96 91 18 73 – 06 33 97 49 57

► **TY PATATE** / Vente de produits du sol
02 96 38 08 08

AUTOMOBILE

► **CARCREP-PELERIN**
/ Vente réparation automobile
02 96 54 72 73

► **GP SERVICES**
/ Réparation et entretien automobile
06 20 09 51 68

► **JMG LOISIRS**
/ Aménagement, réparation camping-cars
02 90 27 02 01

► **OGEL GARAGE** / Vente réparation automobile
02 96 38 65 62

BOIS

► **KEOBOIS QUINIOU SYLVAIN**
/ Abattage, débardage, scierie, achat, vente, bois
02 96 38 65 62

► **LA FLEUR DE BOIS** / Copeaux de bois
02 96 38 08 08

TRANSPORTS

► **CARS ROUILLARD** /
Transport touristiques et scolaires
02 96 38 52 55

► **COUTELLEC SCOLAN SARL**
/ Transports de marchandises
02 96 38 62 32

► **LE GRATIET** / Taxi
02 96 38 68 00

► **JEHAN**
/ Taxi - Ambulance - Pompes Funèbres
02 96 38 64 74

► **LE GALL TRANSPORTS**
/ Transports de marchandises
02 96 38 66 17

► **STAT - TANGUY JEAN-YVES ET RÉGINE**
/ Transports de marchandises
02 96 54 71 00

ETA LE JEAN

L'ETA Le Jean est une entreprise familiale de Travaux Agricoles située sur la commune de Plounévez-Moëdec. Voilà 10 ans que Yannick a repris le flambeau après son père Jean-Yves. A l'heure actuelle l'entreprise embauche 1 salarié à temps plein et des saisonniers régulièrement.

Yannick propose ses services aux agriculteurs, aux communes et aux particuliers pour les travaux suivants :

- Moisson
- Ensilage de maïs, d'herbe et de céréales
- Semis en combiné de maïs, de céréales...
- Pressage de paille, de foin...
- Enrubannage
- Lamier
- Epareuse
- Labours
- Epanchage de fumier
- Application de produits phytos
- Tassage de maïs
- Vidange de stabule
- Transport tracteur-remorque
- Travaux de mini-pelle
- Gyrobroyeur.....

Contact : ETA Le Jean Yannick
 06 33 97 49 57 - 02 96 91 18 73
 2 Prat Carric - 22810 Plounévez-Moëdec



TAXI JEHAN

L'entreprise EURL ambulance taxi pompes funèbres Jehan vous accompagne pour tous vos transports en ambulance, taxi et vsl (conventionnée avec toutes les caisses d'assurance maladie).

Elle dispose d'un parc de 8 véhicules dont 1 taxi 9 places et 1 véhicule pour le transport de personnes en fauteuil roulant. De plus elle assure un service funéraire, vous accompagne dans l'organisation complète d'obsèques (chambre funéraire, transport de corps, démarches, cérémonie religieuse et civile, inhumation et crémation, fournitures de cercueils, plaques funéraires, urnes, gravures).

À votre service tous les jours 24h/24h

Contact : 02 96 38 64 74
 Mail : ambujehan@orange.fr
 site web : www.ambulance-jehan--plounevezmoedec.fr



| LE RÛCHER COMMUNAL

ÉLEVAGE D'ABEILLES

En avril 2016, la commune faisait acquisition de trois ruches afin de se constituer son propre élevage d'abeilles et ainsi récolter un peu de miel. Après la capture d'un premier essaim en 2016 à Saint-Lavan, nos amis apiculteurs sont parvenus à en capturer deux nouveaux en 2017, l'un à l'aide de Didier Bricon à Prat Bihan et l'autre grâce à Jacques Mattéoti à Traou Menez. Le troisième essaim étant encore en ruchette, il ne rejoindra le rucher qu'au printemps prochain.

En ce qui concerne la première ruche, la voilà mature et en capacité de produire du miel tant attendu ! Une hausse composée de 10 demi-cadres avait été installée courant mai afin de proposer aux abeilles un espace dédié au stockage du miel. C'est d'ailleurs dans cet unique espace que l'apiculteur vient prélever l'or sucré, car il le sait bien, il ne faut jamais se servir dans le corps de ruche, il est strictement réservé à la colonie d'abeilles.

Ainsi fin août, il a été nécessaire de retirer cette hausse posée sur le corps puis de procéder à la récolte. Il s'agit ensuite de retirer chacun des 10 cadres et de réaliser une désoperculation des rayons de cire (voir photo). Cela consiste à libérer le miel de la fine couche de cire déposée par les abeilles, puis à placer les cadres dans une centrifugeuse. En entraînant celle-ci, le miel est projeté sur les parois puis retombe par gravité.

RÉCOLTE

Après 2 à 3 jours de repos dans un maturateur, les impurétés (reste de cire, grain de pollen) remontent naturellement à la surface. On peut maintenant sous-tirer le miel en le laissant s'écouler dans les pots.

Cette année, la récolte a atteint 8,5 kg, ce qui représente une trentaine de pots en verre de 250 g. Ils sont destinés à être offerts aux futurs mariés et aux futures naissances sur la commune. Si vous souhaitez le goûter, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie.



Essaim sauvage à Prat Bihan avant capture.



| PLOUNÉVEZ-RANDO

Lorsque vous partez en randonnée, il n'est pas rare que vous trouviez sur votre chemin, ici un lavoir, là une fontaine. Entretien mais aussi souvent laissés à l'abandon.

Aujourd'hui, pour laver son linge, il suffit de le mettre dans la machine à laver dont l'utilisation s'est démocratisée dans les années 1960. Simple et facile n'est-ce pas !

Mais qui n'a pas entendu son arrière-grand-mère, sa grand-mère ou sa mère, évoquer le jour de la lessive. Un travail dur et très pénible réservé aux femmes. Elles devaient se rendre au lavoir laver le linge de leur famille et, pour les lavandières, en contrepartie d'un salaire de misère, celui des autres. Le chemin à parcourir était parfois long et le confort plutôt rudimentaire.

Longtemps la lessive s'est faite au bord d'un cours d'eau, d'une mare ou d'une source, sur une pierre inclinée ou une simple planche. Et rien pour s'abriter des intempéries.

LES LAVOIRS

Le terme « lavoir », connu déjà à l'époque romaine, deviendra « une réserve d'eau destinée à laver le linge » seulement à la fin du XVII^e siècle. Dès lors, ils vont apparaître ici et là. Ils vont se généraliser après le vote de la loi du 3 février 1851 dans laquelle l'Etat s'engage à subventionner leur construction à hauteur de 30 %.

Les lavoirs seront plus ou moins beaux, couverts ou non. Le fond est dallé pour éviter l'accumulation de boue et le pourtour empierré ou cimenté. Ils peuvent aussi être équipés d'un foyer pour faire bouillir le linge (lavoir du bourg).



LES FONTAINES

Le lavoir pouvait se trouver dans le prolongement d'une fontaine, autre élément important du patrimoine breton. On n'en connaît pas le nombre car beaucoup d'entre-elles ont aujourd'hui disparues. Elles ont été enfouies, détruites pour laisser place aux routes, au passage d'engins de plus en plus volumineux, ... Il y aurait eu quatre à cinq fontaines sacrées par paroisse. Elles sont souvent à proximité d'une chapelle dont elles portent le nom.



Dès la fin du Moyen-Âge, des édifices sont construits au-dessus des sources sacrées. Ils sont plus ou moins élaborés. D'une simple dalle de pierre à de véritable petit monument, chef d'œuvre architectural que délimite souvent un enclos permettant de séparer l'espace sacré de l'usage profane (lavoir, abreuvoir).

C'est le cas de la fontaine Notre-Dame de Kerdelahaye qui dépendait autrefois de la chapelle et du manoir du même nom, aujourd'hui, disparus. L'eau s'écoule dans un lavoir en contrebas.

C'est une fontaine monumentale à bassins multiples (trois) dans son bas-relief, entourée de murets contre lesquels des bancs de pierre permettaient au pèlerin de s'asseoir pour se reposer ou faire ses dévotions.

Elle est évoquée pour la guérison de la lèpre. Car chaque fontaine a son pouvoir : celui de guérir, de prédire l'avenir ou de protéger le bétail. Et, dans son pouvoir, chacune à sa spécialité. Et encore, aujourd'hui, malgré notre monde matérialiste, ces croyances n'ont pas tout à fait disparues. Elles rattachent la Bretagne à son passé celtique le plus ancien où les druides, maîtres du feu et de l'eau, savaient par des paroles magiques donner des pouvoirs à l'eau.

LE LABEUR DES LAVEUSES

Certes, cela ne rendait pas la tâche moins épuisante pour les « laveuses », mais elles se sentaient malgré tout, un peu mieux considérées.

Elles devaient toujours porter le linge au lavoir. Le transport se faisait à la brouette dans une manne en osier qui ne servait qu'à cet usage. Elles installaient leur caisse en bois (carrosse) garnie de paille pour plus de confort et pour protéger leurs genoux. Elles utilisaient un gros savon de Marseille avec lequel elles savonnaient le linge qui était ensuite brossé et frappé avec un battoir. Le blanc était bouilli dans une lessiveuse. Le linge rincé, dans une eau glacée l'hiver, puis mis à sécher.

UN LIEU D'ÉCHANGE

Le lavoir, domaine réservé des femmes, leur permettait de sortir du cercle restreint de la maison et d'échanger les nouvelles de la commune (radio lavoir). Et, beaucoup d'hommes redoutaient ces journées de lessive où les réputations se faisaient et se défaisaient.

Dans la « vie des Bretons d'Armorique », Olivier Perrin écrit « La lessive est rincée, tordue, battue au lavoir

où les langues sont aussi vives que les battoirs ; c'est là que siège le tribunal de la justice féminine, assez peu indulgente pour les hommes. Savonnés de haut en bas, re-savonnés et rincés, ils y passent de bien mauvais moments ... »

UN PATRIMOINE À PROTÉGER

Les fontaines et les lavoirs ont donc, par le passé, joué un rôle important dans la vie de nos ancêtres. Longtemps laissés à l'abandon, ils revivent aujourd'hui. Des femmes et des hommes ont pris conscience de leur intérêt touristique mais surtout patrimonial.

Des associations se créent, des riverains se mobilisent pour les sauver et les mettre en valeur. Des municipalités commencent à les intégrer lors de travaux d'aménagement de leur commune, et vont même jusqu'à créer de nouvelles fontaines.

Bel héritage architectural du passé, ces fontaines et ces lavoirs ont une histoire. Et cette histoire est celle de chacun d'entre nous. Elle raconte la vie de nos ancêtres, leurs peines et leurs joies. Ne méritent-ils pas d'être préservés ?

Maurice PRIGENT, Président de Plounévez-Rando.

LE LAVOIR DE KERGA DALEN STANK DA KANNIN

Oublié et enfoui dans la vase depuis plusieurs décennies, le lavoir communal de Kergadalen a revu le jour voilà un peu plus de deux ans. Aidé par Loïc employé communal et de Maurice Prigent, nous l'avons remis en état et avons aménagé les abords.

Fin des années cinquante, dans plusieurs villages de notre commune, ont été édifiés un lavoir et un abreuvoir où les vaches et chevaux du village venaient s'abreuver. Une réserve d'eau potable avec un robinet était aménagée afin que les habitants puissent venir avec leur seaux chercher de l'eau pour la maison.

Chaque famille du village avait son emplacement attribué autour du lavoir. Les caisses à laver restaient sur place. De la paille ou un sac de jute était installé pour améliorer le "confort" des genoux des femmes.

Lors de l'adduction d'eau dans les habitations, fini la corvée d'eau au seau ! Fini la corvée de lessive ! Le lavoir ne servait plus à rien, c'était du passé...

Aujourd'hui, les abords sont entretenus régulièrement et le lavoir de Kergadalen "revit" au regard des passants.

Un habitant de Kergadalen
Joël Lebonnic



LES TRANSPORTS À LA DEMANDE



Service de transports à destination des plus de 18 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1200 €.

Ce service permet de se déplacer du lundi au samedi au sein des 5 pôles du territoire communautaire (Plestin-Les-Grèves - Plouaret - Cavan - Tréguier - Lézardrieux) et vers l'EHPAD de Louannec.

Un déplacement sur Lannion est également possible pour consulter un médecin spécialiste absent sur le pôle d'origine ou pour des formalités administratives.

COMMUNES	TAXIS
Plouaret	Taxi Jehan Plounévez-Moëdec 02 96 38 64 74
Le vieux-Marché	
Trégrom	
Plounévez-Moëdec	
Loguivy-Plougras	Taxi Le Gratiet Plounérin - Trégrom 02 96 38 68 00 06 08 64 26 97
Plougras	
Lanvellec	
Plounérin	

Inscription :

Une carte d'abonnement vous est délivrée après s'être inscrit auprès de la LTC en remplissant un dossier (disponible sur le site de la LTC ou auprès de la plateforme usagers de LTC au 02 96 05 55 55). La vente de tickets ne se fait plus à la mairie depuis l'année dernière.

Conditions :

- Le taxi vous transporte sur présentation de votre carte de bénéficiaire.
- Une facture trimestrielle vous est adressée suivant le nombre de déplacements effectués.
- Ce service est limitée à 52 trajets par an et 4 par semaine par personne.
- Déplacement uniquement à l'intérieur du pôle d'habitation mais dérogations pour motifs médicaux.

Pièces à fournir :

Copie de carte identité, attestation du quotient familial et photo d'identité.

Horaires :

Du lundi au vendredi : 8h00-18h30
 Le samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30

Réservation :

La réservation se fait auprès d'un des taxis partenaires où nous avons sur la communes l'avantage d'en avoir 2 à notre disposition (voir encadré).

Tarifs :

Si trajet à l'intérieur du pôle : 3 € / trajet.
 Si trajet à l'extérieur du pôle : 4 € / trajet.



Allô Tilt est un service de transport à la demande ouvert du lundi au vendredi depuis un point d'arrêt identifié vers un autre point d'arrêt identifié.

A l'heure actuelle, aucun point d'arrêt se trouve dans notre zone. Peut-être que dans l'avenir ce sujet sera abordé (ou en test comme pour Plougras).



Personne à Mobilité Réduite titulaire d'une carte d'invalidité à plus de 80 % ou ayant plus de 80 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1200 €.

Inscription :

Une carte d'abonnement vous est délivrée après s'être inscrit auprès de la LTC en remplissant un dossier (disponible sur le site de la LTC ou auprès de la plateforme usagers de LTC au 02 96 05 55 55).

Pièces à fournir :

Copie de carte identité ou carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion et attestation du quotient familial pour les plus de 80 ans et photo d'identité.

Réservation :

La réservation se fait auprès de la plateforme usagers de LTC au 02 96 05 55 55 au plus tard la veille avant 17h00 et au plus tôt 2 semaines avant le trajet.

Tarifs :

- 3 € / trajet - Accompagnateur facultatif : 1.20 €
- Accompagnateur obligatoire inscrit sur la carte : gratuit
- Moins de 7 ans accompagnés : gratuit

Ce service est limité à 2 allers-retours par personne et par semaine.

Horaires :

Du lundi au vendredi : 8h00-18h30
Le samedi : 9h00-12h00 / 14h00-17h30

Une brochure est mise à votre disposition en mairie ou bien sur le site de LTC où vous trouverez d'autres services style "navette" interne aux territoires de la LTC.

Sur Plounevez, une quinzaine de personnes bénéficient de ces moyens de transports entre **Taxi TILT** et **Mobili TILT**.

N'hésitez pas à vous rendre à la mairie, récupérer un dossier d'inscription. Un petit tour en ville ou en bord de mer permet de voir d'autres paysages et parfois d'éviter certains moments de solitude.

NOS TAXIS PLOUNEVEZIENS

Nous avons la chance sur notre commune d'avoir deux sociétés de taxis à notre disposition.

► Taxi Le Gratiet

- Implanté au centre bourg de Plounevez.
- Dispose de véhicules de 5 et 7 places, pour toutes distances, 7jrs/7 et 24h/24.

Contact : 02 96 38 68 00

2 Rue Georges Voisin - 22810 Plounevez-Moëdec

► Taxi & Ambulance Jehan

- Dispose de taxi 5 places, minibus 9 places et 1 véhicule TPMR (Transport aux personnes à mobilité réduite).
- Accompagne aussi en qualité de pompes funèbres dans l'organisation complète des obsèques.

Contact : 02 96 38 64 74

ZA de Beg Ar C'hra - 22810 Plounevez-Moëdec.



TRANSPORTS SCOLAIRES

► Lycéens - Collégiens - Apprentis - Enfants

Guingamp-Plounevez - Ligne 23 - Aller-retour
TIBUS : cette compagnie sous la tutelle du Conseil Départemental assure le transport scolaire dans les Côtes d'Armor et propose des tarifs à tous nos lycéens

et adolescents disposant d'un abonnement scolaire. L'itinéraire est généralement le même chaque année mais il est préférable de se renseigner auprès de la mairie sur d'éventuels changements ou de voir sur son site internet www.tibus.fr ou N° AZUR 0 810 22 22 22.

Il part de Loguivy-Plougras pour passer, à Kefper, à Plounevez allant direction Belle-Isle-en-Terre.

A savoir qu'au fil des ans, cette compagnie a étoffé son maillage sur le département et réalise 3 millions de voyages chaque année avec d'autres offres complémentaires.

D'autres sociétés de transports privés (Rouillard ...) complètent ce service à des plages horaires différents permettant une certaine flexibilité à nos lycéens, notamment de rentrer plus tôt.

Toutes ces prestations sont réglementées, par conséquent, nous vous demandons de vous inscrire auprès des services du Conseil Départemental. Merci de voir auprès de la mairie ou bien sur le site www.cotes-darmor.fr ou par téléphone (N° Azur 0 810 810 222). Une carte transport scolaire obligatoire est attribuée à chaque usager.

Ligne : Lannion

Un autre service assure la ligne Lannion, il part de nos communes voisines de Loguivy-Plougras, Plounevez-Moëdec (Beg ar C'hra) et Plouaret. Celui-ci est assuré par les **CARS ROUILLARD** au **02 96 60 88 06**.
Email : autocars@voyages-rouillard.com



► Collégiens

Un service de transport est également assuré pour le ramassage de nos collégiens à destination du collège de Belle-Isle-en-Terre (Prat-elles). Le circuit emprunté est l'ancienne N12 où se trouve des abribus (point d'arrêt des autocars) implantés le long de celle-ci (Départ de 8h00 à 8h25, Retour 16h55 à 17h10).

► Enfants école élémentaire

Un service gratuit est mis à disposition pour les enfants fréquentant l'école publique. Cette prestation à la particularité d'assurer le trajet aller-retour école-domicile. Ce transport est assuré par les transports **JEHAN** au **02 96 38 64 74**. Attention chaque année des modifications d'horaires peuvent se produire.

LA DÉCHETTERIE

SITE DE PLOUNÉVEZ-MOËDEC - LE COSQUER

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et samedi

Heures d'hiver : 9h00 / 12h00 - 13h30 / 17h30

Heures d'été : 9h00 / 12h00 - 14h00 / 18h00

du 1^{er} vendredi de mai au dernier vendredi d'octobre.

Contact : 06 42 05 08 06

COLLECTE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

La collecte des encombrants est réalisée dorénavant par Lannion-Trégor-Communauté : il est réalisé un ramassage 1 fois par trimestre. Il est assuré pour les déchets volumineux : meubles, matelas, gros électroménagers, etc...

Attention, les gravats, produits de chantier, batteries, pots de peinture ou déchets toxiques ne sont pas des encombrants : ils doivent être accueillis à la déchetterie.

► Comment s'en débarrasser ?

Les encombrants sont collectés chaque trimestre sur toutes les communes de l'Agglo. Inscrivez-vous par téléphone auprès de l'Agglo (02 96 05 55 55) et déposez vos encombrants devant votre domicile, sur la voie publique, dans la limite de 1 à 2 m³ maximum par foyer.

► Collecte des encombrants :

1^{er} passage 2018 : mardi 16 janvier

2^e passage 2018 : mardi 17 avril

3^e passage 2018 : mardi 17 juillet

4^e passage 2018 : mardi 16 octobre

LE TRI SÉLECTIF

Il y a un an, le tri sélectif a été mis en place sur la commune.

Le bourg a été desservi en bacs individuels et les villages ont vu les points collectifs doublés d'un conteneur jaune de tri sélectif.

Ainsi, comme sur le reste du territoire, la collecte se fait en alternance tous les 15 jours, les ordures ménagères (poubelle grise) et la collecte sélective (poubelle jaune).

► Quelques nouveautés pour le tri !

- Papier aluminium
- Capsule
- Paquet de café
- Blister de médicaments
- Tube métallique
- Capsule de café

Vous pouvez dès à présent jeter ces déchets dans votre bac jaune !

CONTENEURS ENTERRÉS

Des conteneurs enterrés "verre" ont été installés courant septembre sur la commune par Lannion-Trégor-Communauté.

Les conteneurs enterrés sont à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes.



Dans la poubelle jaune, on met...



Aérosols



Boîtes en métal (Alu&Acier)



Bouteilles plastiques alimentaires



Flacons plastiques alimentaires gras



Flacons plastiques domestiques



Briques alimentaires

COMMENT RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉNERGIE

► Qu'est-ce que la Prime Isolation ?

La prime isolation est une subvention de l'état qui permet de réaliser une isolation des combles perdus pour 1 euro symbolique, alors que ces travaux coûtent normalement plusieurs milliers d'euros.

► Pourquoi isoler ses combles ?

Les combles sont l'espace qui existe entre le toit d'une maison et la pièce la plus haute de celle-ci. Si la surface de cette pièce est transformable en espace habitable, on l'appellera combles aménageables, sinon cette surface portera le nom de combles perdus. De nombreuses études ont démontré que le toit est le point faible d'une maison concernant la dissipation de chaleur. Ainsi ce n'est pas moins de 30% de votre chauffage qui sont perdus à cause d'une mauvaise isolation du toit. C'est pourquoi isoler les combles perdus vous permet de réaliser des économies de 30% sur vos factures énergétiques et de gagner 5 degrés de température ambiante. Mieux, ces travaux sont rapides à effectuer, ils prennent 2h de temps en moyenne.

Afin d'être éligible à la prime isolation, vous devez remplir plusieurs conditions:

- Les travaux doivent avoir lieu dans votre résidence principale, qui doit être achevée depuis plus de 2 ans
- Vous devez être propriétaire ou locataire de ce lieu de résidence.

Vous devez faire appel à une société possédant le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) pour vos travaux d'isolation.

Vous devez avoir des revenus correspondant aux plafonds suivants :

- 14308 € / Province - 19308 € / Ile de France pour 1 pers.
- 20925 € / Province - 29066 € / Ile de France pour 2 pers.
- 25166 € / Province - 34906 € / Ile de France pour 3 pers.
- 29400 € / Province - 40758 € / Ile de France pour 4 pers.
- 33652 € / Province - 46630 € / Ile de France pour 5 pers.
- 4241 € / Province - 5860 € / Ile de France par pers. Supl.

RECETTE

POMMES DE TERRE AU LARD ET AU LAIT RIBOT

Mettre le beurre à fondre dans une cocotte, ajouter l'oignon haché, le lard, les pommes de terre et saler. Laisser cuire 20 à 30 minutes en remuant de temps en temps.

Dresser dans l'assiette accompagné d'un bol de lait ribot.

Prenez votre cuillère à soupe, remplissez-la de vos pommes de terre krign et plongez-les dans votre bol de lait avant de déguster.

INGRÉDIENTS

- 750 g de pommes de terre sautées
- 2 tranches de lard de 1cm et demi
- 1 oignon
- sel
- 50 gr de beurre
- 1 litre de lait ribot

**Trugarez Annick evit an patatez gant laezh-ribod.
Merci Annick pour tes patates au lait ribot.**



NUMÉROS UTILES

URGENCES

► POMPIERS

Tél fixe : 18
portable : 112

► SAMU

15

► GENDARMERIE

02 96 38 90 17 OU 17

MÉDECINS

► BELLE-EN-TERRE

/ BOISSERAND Michel - 6 Rue Sav Héol

02 96 38 53 00

/ COURDY Christian - 17 rue du Guic

02 96 43 06 63

► LE VIEUX-MARCHÉ

/ LEROUX Joël - Centre médical 5 hent Becheneg

02 96 38 84 32

/ MELOT Etienne - Centre médical 5 hent Becheneg

02 96 38 84 32

► PLOUARET

/ GUYONVARCH Philippe - 84 rue de la Gare

02 96 38 96 86

/ CROISSANT Jean-Claude - Place de l'Eglise

02 96 38 99 33

CENTRE DE SOINS

► CENTRE HOSPITALIER DE LANNION

02 96 05 71 11

► CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02 96 44 56 56

► CABINET INFIRMIER

02 96 38 61 35

► KINÉSITHÉRAPEUTE

06 51 78 83 71

► PHARMACIE MAILLOT

02 96 38 63 93

SERVICES PUBLICS

► ÉCOLE PUBLIQUE

02 96 54 72 72

► ÉCOLE DIWAN

02 96 54 73 88

► COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE TI JIKOUR PLOUARET

02 96 38 85 38



► ASSISTANTE SOCIALE

/ Tous régimes Lannion

02 96 04 01 04

/ MSA Lannion

02 96 46 67 50

► PRESBYTÈRE PAROISSE DE PLOUARET

02 96 38 91 73

► LA POSTE / Ouverture de 9h30 -12h00.

Lundi - mardi - jeudi - vendredi - samedi.

02 96 38 62 14

► LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

02 96 05 09 00

► DÉCHETTERIE / PLOUNÉVEZ-MOËDEC

/ LTC service Déchets

02 96 05 55 55

► EDF

09 69 32 15 15

► SAUR

02 22 06 45 00

► MAIRIE

Tél. 02 96 38 62 01 - FAX : 02 96 38 66 57

/ Mail : mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr

/ Site internet : www.plounevez-moedec.fr

/ Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi, 8h30 / 12h00 - 13h30 / 16h30.

Le vendredi, 8h30 / 12h00. Fermé au public après-midi.

Le samedi 9h00 / 12h00.

► PERMANENCE DES ÉLUS

/ M. Gérard QUILIN, Maire, sur RDV

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

/ M^{me} Nelly ROPARS, Adjointe aux Affaires Sociales,

Le lundi et le jeudi de 10h00 à 12h00

M^{me} Sonia ALLAIN, Adjointe aux Affaires Scolaires,

Le mardi de 18h30 à 20h00

et le samedi de 10h00 à 12h00

/ M. Jean-Claude RIOU, Adjoint à la Voirie,

Le vendredi de 10h00 à 12h00

et le samedi de 11h00 à 12h00

/ M. Serge OLLIVAUX, Adjoint aux Travaux,

Le lundi de 19h00 à 20h00

et le samedi de 8h30 à 10h00



TARIFS COMMUNAUX

Salles Communales	Commune	Extérieurs
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (avec chauffage)	206 €	268 €
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (sans chauffage)	175 €	227 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	103 €	135 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	72 €	94 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (avec chauffage)	113 €	148 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (sans chauffage)	93 €	120 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	72 €	94 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	52 €	67 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (avec chauffage)	52 €	67 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (sans chauffage)	32 €	41 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (avec chauffage)	330 €	429 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (sans chauffage)	268 €	349 €
Caution salles	1500 €	1500 €
Location local du stade	72 €	94 €
Cuisine	62 €	81 €
Couverts à l'unité	0,50 €	0,70 €
Vaisselle détériorée ou cassée	2 €	2,60 €
Majoration pour utilisation le lendemain	52 €	67 €
Photocopies	0,30 €	
Photocopies scolaires	0,20 €	
Droit de place emplacement inférieur à 20m ² /m ²	Gratuit	2 €
Droit de place emplacement supérieur à 20m ² (forfait)	Gratuit	61 €
Commerçant de la commune	Gratuit	
Bibliothèque municipale - cotisation individuelle / an	6.00 €	
Bibliothèque municipale - cotisation famille / an	9.00 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 30 ans (3,00 euros / an)	93 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 50 ans (3,00 euros / an)	155 €	
Columbarium 15 ans	253 €	
Columbarium 30 ans	505 €	
Columbarium 50 ans	758 €	
Cavurne 15 ans	151,5	
Cavurne 30 ans	303 €	
Cavurne 50 ans	515 €	
Location tentes de réception - association + fêtes de quartier	Gratuit	62 €
Location tentes de réception - particuliers	62 €	83 €
Location tentes de réception - caution / tente	1500 €	1500 €
Location plancher associations	Gratuit	62 €
Caution mobilier / Rangement	40 €	40 €
Caution mobilier / Propreté du mobilier	60 €	60 €
Location tables	Gratuit	6 €
Cours informatique (cotisation annuelle)	20 €	
Cours couture (cotisation annuelle)	10 €	

CALENDRIER

JANVIER

- ▶ **VŒUX DU MAIRE** / Vendredi 05 janvier - Municipalité - Salle Polyvalente
- ▶ **GALETTE DES ROIS** / Samedi 06 janvier - Plounévez-Rando - Salle Jean Scruignec
- ▶ **REPAS** / Dimanche 21 janvier - Skol Diwan - Salle Polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 24 janvier - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec

FÉVRIER

- ▶ **CHAMPIONNAT** / Samedi 10 février - Twirling - Salle Jean Laurent
- ▶ **CHAMPIONNAT** / Dimanche 11 février - Twirling - Salle Jean Laurent
- ▶ **REPAS** / Samedi 17 février - Amicale Laïque - Salle Polyvalente
- ▶ **COURSE CYLISTE** / Dimanche 18 février - L'hermine Cycliste du Trégor
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 28 février - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec

MARS

- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 18 mars - Skol Diwan - Salle Polyvalente
- ▶ **CÉRÉMONIE** / Lundi 19 mars - FNACA Commune - Monuments aux morts
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 28 mars - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec

AVRIL

- ▶ **REPAS** / Samedi 21 avril - Amicale Cyclotouriste - Salle Polyvalente
- ▶ **CÉRÉMONIE DES DEPORTÉS** / Lundi 23 avril - FNACA Commune - Monuments aux morts
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 25 avril - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

MAI

- ▶ **TRO AR BAROUZ** / Dimanche 01 mai - Plounévez-Rando - Plounévez-Rando
- ▶ **REPAS DES ANCIENS** / Samedi 05 mai - CCAS - Salle Polyvalente
- ▶ **CÉRÉMONIE FIN GUERRE 39-45** / Mardi 08 mai - FNACA-Commune - Monuments aux morts
- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 13 mai - Amicale Laïque - Salle Polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 23 mai - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

JUIN

- ▶ **KERMESSE** / Samedi 16 juin - Amicale Laïque - Stade Yves Le Cam
- ▶ **GALA TWIRLING** / Samedi 23 juin - Twirling - Salle Jean Laurent
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 27 juin - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **FÊTE ST PIERRE / ST PAUL** / Du 29 juin au 2 juillet - Comité des Fêtes - Centre Bourg
- ▶ **TOURNOI DE HAND** / Samedi 30 juin - HBC Belle Isle Plounévez - Salle Jean Laurent

JUILLET

- ▶ **CÉRÉMONIE SAINT-LAVAN** / Samedi 7 juillet - Association Paroissiale - Chapelle
- ▶ **CÉROMONIE** / Vendredi 14 juillet

AOÛT

- ▶ **FÊTE DE KERAMANAC'H** / Mercredi 15 août - Comité des fêtes de keramanach - Keramanac'h
- ▶ **FÊTE S^{TE} JEUNE** / Les 18 et 19 août - Comité des fêtes S^{te} Jeune - S^{te} Jeune
- ▶ **COURSE CYLISTE** / Samedi 25 août - L'hermine Cycliste du Trégor - S^{te} Jeune

SEPTEMBRE

- ▶ **CÉRÉMONIE S^T TUGDUAL** / Samedi 08 septembre - Association Paroissiale - Chapelle
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 26 septembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

OCTOBRE

- ▶ **REPAS** / Samedi 6 octobre - Amicale Laïque - Salle Polyvalente
- ▶ **REPAS** / Samedi 13 octobre - Club Les Tamaris - Salle Polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 24 octobre - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec

NOVEMBRE

- ▶ **REPAS** / Samedi 10 novembre - L'hermine Cycliste du Trégor - Salle Polyvalente
- ▶ **CÉROMONIE** / Dimanche 11 novembre
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 28 novembre - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec

DÉCEMBRE

- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercedi 19 décembre - Club les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **SPECTACLE DE NOËL** / Mercredi 19 décembre - CCAS - Salle Polyvalente
- ▶ **RÉVEILLON** / Dimanche 31 décembre - Comité des Fêtes - Salle Jean Scruignec

Café du club Les Tamaris à la salle Jean Scruignec, les jeudis paires.



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE,

connectez vous sur
www.plounevez-moedec.fr
ainsi que sur facebook
"Vivre à Plounevez".



MAIRIE



CITY STADE



SALLE
OMNISPORT



ÉGLISE
ST PIERRE



Bulletin municipal d'informations - Décembre 2017 - N° 27

Directeur de la publication : Commission d'informations

Conception/Impression :

Le p'tit imprimeur.bzh • Tél. 02 98 72 84 69 - 29650 Guerlesquin

Imprimé sur papier PEFC à 750 exemplaires - BAT du 06-12-2017

Distribution : La Poste